La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, ◆
jeudi 29 avril 1999
115e année No 186
76 pages, 6 cahiers
60 ¢ TAXES EN SUS
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $

http://lapresse.infinit.net

NOUS FABRIQUONS LE MEILLEUR MATELAS AU MONDE
Boutique Serta
Chez J.E. Audet inc.
(514) 255-5244
6955, rue Jean-Talon Est
Tout près du boul. Les Galeries d'Anjou
2731689

4



Sortir
Reggaelez-vous!
page D3

Cyberpresse

Oui, un Mac et un PC peuvent «dialoguer»
page B8



Économie
Marks and Spencer ferme ses 38 magasins
page E1

Hockey
Toronto 2
Philadelphie 5
page S7

Les Expos assurés d'un prêt

Un syndicat d'institutions accepte d'avancer 100 millions au groupe Ménard

PHILIPPE CANTIN

Un syndicat composé d'institutions financières reconnues accepte de prêter 100 millions au groupe de Jacques Ménard afin de financer en partie la construction d'un stade de baseball au centre-ville, a appris *La Presse* hier.

Cette entente de principe a été rendue possible à la suite de la décision du gouvernement du Québec, en mars dernier, d'assumer les intérêts sur cet emprunt, une somme évaluée entre sept et huit millions par an. Selon nos informations, les modalités de l'accord respectent les ratios d'endettement autorisés par le baseball majeur pour une opération semblable.

Le groupe Ménard et le syndicat de prêteurs se sont notamment entendus sur le taux d'intérêt de l'emprunt et la portion du capital à être remboursée au cours des prochaines années. L'identité des institutions financières sera dévoilée lors de la signature officielle de l'entente, un événement qui formalisera du même coup l'engagement du gouvernement Bouchard.

Cette nouvelle n'assure cependant pas l'avenir des Expos à Montréal. Des obstacles de taille se dressent toujours devant M. Ménard et ses partenaires. Un des plus importants demeure la recherche d'entreprises québécoises disposées à investir dans l'équipe aux côtés de Jeffrey Loria, un marchand d'art new-yorkais envisageant une contribution de 50 millions US.

La direction des recherches a été confiée à l'homme d'affaires Pierre Michaud, qui a récemment conclu la vente de la chaîne d'alimentation Provigo au géant ontarien Loblaw.

Voir **LES EXPOS** *en A2*



PHOTO PC

Rita Dionne-Marsolais

La ministre du Revenu démissionne

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Coup de théâtre à l'Assemblée nationale: prenant tout le monde par surprise, la ministre du Revenu, Rita Dionne-Marsolais, et sa sous-ministre, Nicole Malo, ont démissionné hier parce que leur ministère a transmis illégalement des renseignements confidentiels sur 10 000 contribuables à une firme de sondages.

Hier matin, la ministre a pris réception d'un avis dévastateur de la Commission d'accès à l'information, qui jugeait clairement illégale la transmission à la firme SOM les noms, adresses et numéros de téléphone de 10 000 payeurs ou débiteurs de pensions alimentaires. Ces renseignements avaient été transmis pour procéder à une évaluation du programme de perception des pensions alimentaires.

« Le ministère du Revenu n'avait pas le droit de communiquer les renseignements personnels colligés dans ses fichiers », statue la CAI, qui conclut que ces renseignements ont donc « été illégalement communiqués », en contravention de la loi constitutive du ministère du Revenu.

Voir **LA MINISTRE** *en A2*

Enfin de la chaleur!



PHOTO ARMAND TROTTIER, *La Presse*

Quoi faire quand le mercure du thermomètre chatouille les 17 degrés et que le soleil brille au beau milieu d'un ciel bleu azur? Comme Sophie Laurin, de Blainville, et ses trois enfants, on s'installe dans le Vieux-Port de Montréal et on profite de ces délicieux instants qui nous rappellent que l'été est vraiment à nos portes. Et Environnement Canada prévoit encore du temps doux pour aujourd'hui et demain, avec des températures au-dessus des normales de saison. Qui s'en plaindra?

Un garçon abat deux élèves dans une école de l'Alberta

d'après PC et AFP
TABER, Alberta

Un adolescent qui, selon des témoins, portait un imperméable bleu et une arme de calibre .22, est entré hier dans une école du sud de l'Alberta et a abattu deux élèves, tuant l'un d'eux.

La police a confirmé qu'un garçon de 14 ans avait abattu deux étudiants, tous deux âgés de 17 ans, à l'école secondaire publique W.R. Myers. Elle a ajouté qu'un suspect avait été arrêté sur place par un employé de l'école qui est également membre du service de police de Taber.

Mark Gregory, porte-parole de l'hôpital régional de Lethbridge, a déclaré que l'une des victimes était morte. L'état de l'autre qui a subi une intervention chirurgicale dans l'après-midi, était qualifié de « sérieux ».

Voir **UN GARÇON** *en A2*



BCE a dû écouter...

Au cours de l'assemblée fleuve de BCE à Hull hier, les téléphonistes de Bell ont réussi à se faire entendre des actionnaires et du président, Jean C. Monty, qui a semblé montrer une certaine ouverture à leur endroit. De leur côté, les actionnaires ont longuement débattu des propositions d'Yves Michaud, le Robin des banques, dont une portant sur le financement des partis politiques par les entreprises.

Nos informations, page E1

Le gouvernement Harris serre la vis: «L'équité est une voie à double sens»

MARTIN VALLIÈRES
du bureau de La Presse, TORONTO

Le gouvernement de Mike Harris a déposé hier à la législature provinciale de Queen's Park un projet de loi afin de renforcer singulièrement les contrôles et les restrictions à l'endroit des travailleurs de la construction provenant du Québec.

Et même si son adoption est incertaine avec le déclenchement attendu d'élections en Ontario, le projet de loi sur la mobilité de la main-d'oeuvre de la construction, baptisé « L'équité est une voie à double sens », comprend une série de mesures qui vont plus loin encore que celles mises en place depuis le 1er avril. La plus remarquée de ces mesures est l'exclusion des soumissionnaires québécois des contrats publics de l'Ontario.

Selon le ministre ontarien du Travail, Jim Flaherty, « l'application de mesures restrictives et réglementaires s'avère nécessaire jusqu'à ce que le Québec élimine les barrières commerciales et permette aux entreprises en construction et aux travailleurs (de l'Ontario) d'accéder librement au marché et aux occasions d'affaires et d'emploi de la construction du Québec ».

Le projet de loi, s'il est adopté, verrait notamment la mise en place d'un « Bureau pour la protection des emplois » dans l'est de l'Ontario, où devraient s'enregistrer tout travailleur, entrepreneur et camionneur en vrac provenant de « tout territoire considéré inéquitable envers les travailleurs ontariens », en l'occurrence le Québec.

Cette inscription devrait être accompagnée d'un dépôt de sécurité de 10 000 $ et d'états financiers détaillés dans le cas des entreprises. Les travailleurs, eux, devraient fournir des preuves complètes de leurs compétences et leur expérience professionnelles.

En ce qui concerne les taxes de vente, des inspecteurs du ministère ontarien des Finances obtiendraient la compétence d'intercepter tout véhicule entrant en Ontario afin de vérifier la conformité de leurs propriétaires et utilisateurs aux divers enregistrements et permis requis.

Dans tous les cas, les fautifs pourraient se voir imposer des contraventions pouvant aller jusqu'à 25 000 $ par jour pour les entreprises et 2000 $ par jour pour les particuliers. Pour les entreprises québécoises ayant conclu illégalement un contrat dans le secteur gouvernemental, la contravention s'élèverait jusqu'à 10 % de la valeur de ce contrat.

Voir **LE GOUVERNEMENT** *en A2*



Draskovic est limogé

L'OTAN estime que « les choses bougent » à Belgrade, voyant dans le limogeage hier du vice-premier ministre yougoslave Vuk Draskovic « la première fracture visible » au sein du régime du président Slobodan Milosevic. Draskovic avait appelé Milosevic à coopérer avec l'OTAN.

Nos informations, page C1

247 JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces		- affaires	E2	Bridge	C8	Feuilleton	C6	Mot mystère	C6
- index	C2	Arts et spectacles	D5 à D15	Cyberpresse	B8	Horoscope	C3	Politique	B1, B4 et B5
- immobilier	C2 à C4	- horaire spectacles	D14	Décès	C7	Laval	A14	Quoi faire	D13
- marchandises	C4	- horaire télévision	D5	Économie	E1 à E10	Loteries	A2 et A4	Rive-Sud	A11
- emplois	C4 et C5	Bandes dessinées	C5	Êtes-vous observateur?	C2	Monde	C1 et B10	Tabloïd Sports	
- automobile	C5 à C8					Mots croisés	C4 et S10	- Réjean Tremblay	S5

ÉDITORIAL
Le catalyseur
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO
Ensoleillé
Max. 15, min. 5
cahier Sports
page 16

6 21924 98765 1

AIR CANADA
Air Canada offre le seul vol quotidien sans escale de Montréal à Winnipeg.
A. B.

Suites de la une

Les Expos assurés d'un prêt

LES EXPOS / *Suite de la page A1*

Au sein des actionnaires des Expos, le défi de M. Michaud est surnommé « Opération Bloc québécois ».

Le groupe Ménard devra aussi compléter son opération new-yorkaise. Jeffrey Loria ne s'est toujours pas engagé formellement à investir dans l'équipe, ni à la garder à Montréal durant 20 ans s'il concrétise ses intentions. M. Ménard et ses associés devront aussi dénicher une somme supplémentaire de 40 millions afin de compléter le financement du nouveau stade. Jusqu'à maintenant, la vente de droits sur les sièges a permis de réunir 35 millions.

Le dossier de l'avenir des Expos connaîtra un autre développement important la semaine prochaine. À la demande du baseball majeur, et avec l'accord du groupe Ménard, un expert américain de la firme de conseillers financiers Ernst & Young débarquera à Montréal afin d'examiner à la loupe le nouveau plan d'affaires de l'équipe. Il s'intéressera particulièrement aux modalités de financement du nouveau stade, en plus d'évaluer les revenus additionnels que cette construction pourrait générer. Il se penchera aussi sur les plans du nouveau stade de 175 millions soumis par trois firmes d'ingénierie et de construction québécoises.

Cet analyste est un spécialiste du domaine, ayant évalué le potentiel économique de plusieurs nouveaux stades partout en Amérique. Ses conclusions seront sans doute décisives. Un avis favorable provoquerait un effet boule de neige susceptible de relancer le groupe Ménard. En revanche, un avis défavorable sonnerait sans doute le glas des Expos à Montréal.

Les dirigeants du baseball majeur ont été secoués, en janvier dernier, lorsque Laurier Carpentier, le bras droit de Claude Brochu, a exprimé par écrit ses réserves quant aux chances de survie des Expos dans le contexte économique actuel du baseball majeur.

Le bureau du commissaire du baseball souhaite que l'avenir des Expos soit tranché au plus tard le 31 mai. Différents scénarios sont à l'étude pour atteindre cet objectif, notamment l'idée d'octroyer au groupe Ménard une option d'achat à être exercée avant cette date. Sinon, le baseball majeur pourrait autoriser Claude Brochu à mettre l'équipe en vente le 1er juin.

D'autre part, une réunion du conseil d'administration des Expos aura lieu aujourd'hui, au Stade olympique. Ce sera la première fois que Claude Brochu se retrouvera face aux actionnaires ayant réclamé son départ le 7 octobre dernier. Cette assemblée est rendue nécessaire en raison des règlements régissant la société en commandite propriétaire de l'équipe. Le rapport annuel 1998 sera alors adopté.

La ministre du Revenu démissionne

LA MINISTRE / *Suite de la page A1*

En conséquence, le ministère devra récupérer tous les renseignements transmis à SOM et s'assurer de leur destruction, ajoute la CAI.

À l'issue du conseil des ministres, Mme Dionne-Marsolais a livré les conclusions de cet avis au premier ministre et lui a, du même coup, présenté sa démission, qu'il a acceptée. « En tant que ministre du Revenu, responsable devant l'Assemblée nationale, je constate que, selon l'avis de la CAI, le ministère a enfreint sa propre loi. Je suis profondément troublée par cet avis », a-t-elle déclaré devant la presse.

« La responsabilité ministérielle signifie que j'assume la responsabilité ultime des gestes posés par l'administration du ministère. En conséquence, dès que j'ai pris connaissance de l'avis, j'ai présenté au premier ministre ma démission », a-t-elle ajouté.

À l'Assemblée nationale, le premier ministre a salué le geste « de dignité et d'honneur » posé par sa ministre, qui demeurera toutefois députée de Rosemont. Mme Dionne-Marsolais, a-t-il rappelé, avait pris la décision de transmettre ces renseignements à SOM en toute bonne foi, sur la foi d'avis juridiques émanant de son propre ministère. En effet, les avocats du ministère avaient, oralement, puis par écrit, assuré la ministre de la légalité de la transmission de ces renseignements. La numéro deux du ministère, Nicole Malo, n'a d'ailleurs pas réussi à sauver sa peau: quelques minutes après sa patronne, elle annonçait elle aussi sa démission.

« Pourquoi la ministre n'a-t-elle pas demandé d'emblée un avis à la Commission d'accès à l'information? Ces tierces parties, à l'extérieur des ministères, existent justement pour rendre ce type de jugement », commente le chef libéral Jean Charest. Ce sont les libéraux, qui, la semaine dernière, ont questionné pour la première fois la légitimité de ce transfert d'informations à une firme de sondages.

Malgré une carrière politique plutôt courte — elle a été élue en 1994 —, la ministre Dionne-Marsolais a eu un parcours pour le moins mouvementé. Après l'élection des péquistes, Jacques Parizeau s'empresse de nommer cette recrue vedette du monde des affaires au ministère du Tourisme. À peine deux mois plus tard, à la suite de la démission de Marie Malavoy, on lui confie un second portefeuille: la Culture.

Mais pas plus tard qu'en janvier, après avoir placé à la tête de Radio-Québec un président qui n'y restera pas cinq jours à cause d'une histoire de conflit d'intérêts, la nouvelle ministre de la Culture est contrainte de démissionner. À l'arrivée de Lucien Bouchard, elle est mutée à l'Industrie et Commerce, puis au Revenu, où, depuis 1997, elle a été, à cause de nombreux épisodes de fuites de renseignements, une des cibles préférées des libéraux.

Mais la ministre faisait un excellent travail, ont souligné hier plusieurs collègues. « C'est pas parce qu'une bavure grave est survenue qu'on doit se mettre à tirer sur tout ce qui bouge au Revenu. Mme Dionne-Marsolais s'est illustrée par une des plus vigoureuses luttes contre le travail au noir de l'histoire du Québec et les contribuables lui sont redevables de milliards de dollars », indique Bernard Landry, qui assumera temporairement les fonctions de ministre du Revenu. « Il y a un avenir en politique pour les gens qui ont le sens de l'honneur », a renchéri le premier ministre Bouchard.

Le gouvernement Harris serre la vis: «L'équité est une voie à double sens»

LE GOUVERNEMENT / *Suite de la page A1*

Selon le ministre ontarien du Travail, le dépôt de ce projet de loi a été rendu nécessaire après des mois de négociations infructueuses avec le gouvernement du Québec « dans le but d'éliminer les obstacles auxquels se heurtent les travailleurs de la construction de l'Ontario qui veulent travailler au Québec ».

Au cabinet de la ministre québécoise du Travail, Diane Lemieux, on estime que le projet de loi ontarien survient à un moment où, dans la foulée des récentes représailles de villes ontariennes contre les constructeurs québécois, il risque de nuire aux discussions qui s'amorcent entre des émissaires spéciaux des premiers ministres de chaque province.

« Nous venons à peine d'être informés de la nomination du négociateur externe par le bureau du premier ministre Harris, avec presque un mois de retard après qu'il se soit entendu à cet effet avec le premier ministre Bouchard. Ces négociateurs viennent de se parler et ils ont prévu leur première rencontre au cours des prochains jours », a indiqué la porte-parole de la ministre Lemieux, Marjolaine Perreault.

Pour l'essentiel, Québec estime que les négociations avec l'Ontario sur la mobilité de la main-d'oeuvre de la construction, lancées sur la base d'une entente conclue en 1996, ont été neutralisées par une nouvelle volonté de l'Ontario d'y inclure d'autres activités, comme le camionnage en vrac des agrégats.

À Queen's Park, on estime que l'absence d'un compromis par Québec pour assouplir une réglementation des métiers de la construction jugée trop restrictive, en dépit d'un engagement ministériel à cet effet, a mené au cul-de-sac des négociations.

Selon des données citées par le ministre ontarien du Travail, « pour trois travailleurs ontariens de la construction qui oeuvrent au Québec, on en compte au moins 18 du Québec qui travaillent en Ontario ».

Il a fait état aussi de « centaines d'infractions » à la réglementation ontarienne actuelle qui ont été relevées lors des contrôles renforcés depuis le 1er avril à l'endroit des Québécois qui travaillent sur des chantiers ontariens.

Entre-temps, les pressions politiques sur le gouvernement Harris ont continué de s'accumuler, surtout dans les régions frontalières de l'est et du nord-est de l'Ontario, pour qu'il légifère contre la situation québécoise jugée discriminatoire à l'endroit des travailleurs ontariens.

Du côté du Conseil des métiers de la construction de l'Ontario, une organisation syndicale peu sympathique au gouvernement Harris, on considère même que le projet de loi déposé hier ne va pas assez loin.

Selon son directeur général, Patrick Dillon, présent hier à Queen's Park pour le dépôt de la loi, « le gouvernement Harris a promis de reproduire le type de réglementation de la construction qui existe au Québec, ce qui voudrait dire la syndicalisation obligatoire et les cartes de compétences en Ontario. « C'est ce qu'il faut faire pour endiguer le flot de 5000 à 6000 chômeurs de la construction au Québec qui viennent travailler chaque jour pour des entrepreneurs ontariens, sur des chantiers en Ontario, et qui se font exploiter à des salaires inférieurs qui influencent à la baisse toute notre industrie. »

Un garçon abat deux élèves dans une école de l'Alberta

UN GARÇON / *Suite de la page A1*

Des élèves qui étaient sur les lieux ont dit aux journalistes que les victimes étaient en 13e année. Le suspect serait un élève de 9e année habitant une municipalité voisine, qui avait cessé de fréquenter l'école W.R. Myers et suivait des cours à domicile.

Bruce Bell, dont la femme enseigne à l'école, dit que celle-ci l'a appelé peu après la fusillade et lui a raconté ce qui s'était passé. « Les cours étaient commencés et le jeune est arrivé en retard, armé d'un fusil de chasse de calibre .22. Il est entré dans la classe et a placé son arme contre la tête d'un professeur.

« Il s'est ensuite retourné, il est sorti de la classe et il est allé vers la porte d'entrée. Il y avait là deux autres jeunes qui étaient en retard. Il a tiré sur eux et il a continué à marcher. »

Regan Valgardson, qui fréquente l'école Myers, a dit qu'elle a croisé le tireur et qu'elle a vu une victime ensanglantée sur le sol. « Je suis sortie de la classe et j'ai vu tout de suite son fusil. Je lui ai demandé ce qu'il faisait là et il m'a dit d'aller me faire voir », raconte-t-elle d'une voix tremblante. Elle a alors pris la fuite pour tenter d'obtenir du secours.

L'adolescente a dit que le suspect était dans sa classe l'an dernier. « Il n'était pas très populaire et la plupart des élèves étaient vraiment méchants à son égard; ça me faisait de la peine. »

« Au début, tout le monde a cru que c'était une blague. Personne ne pouvait croire qu'une chose pareille pouvait se produire à notre école, dans une aussi petite ville », a déclaré Raeanne Kunz, une autre élève de l'école Myers.

Taber est une communauté agricole d'environ 8000 habitants, réputée pour son maïs sucré et sa betterave à sucre. Elle est située à environ 300 kilomètres au sud-est de Calgary.

La fusillade de l'école Myers survient une semaine après que deux élèves eurent semé la terreur dans une école secondaire de Littleton, au Colorado, tuant 14 élèves et un enseignant.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911
Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039
Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : (514) 285-7070
Promotion : (514) 285-7100
Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
Décès, remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : (514) 285-6931
National, TéléPlus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : (514) 285-6892
Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée,* 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
http://lapresse.infinit.net
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

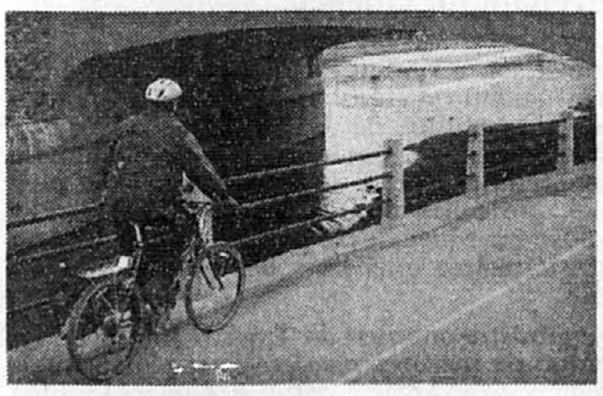
LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **687**
à quatre chiffres : **5497**
6/49: **11 14 16 17 19 26 Compl. 35**
avec extra: **5 9 3 6 9 5**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants:
- à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 19 h 30;
- à LaSalle: brasserie Labatt, salle Maisonneuve, 50, rue Labatt, de 10 h à 16 h 30. Objectif: 150 donneurs;
- à Laval: centre Laval, 1600, boul. Le Corbusier, de 10 h à 16 h. Objectif: 150 donneurs;
- à Montréal: place Alexis-Nihon, 1500, rue Atwater, de 11 h à 19 h. Objectif: 175 donneurs;
- à L'Annonciation: centre sportif et culturel de La Vallée de la Rouge, 1500, rue des Cyprès, de 14 h à 20 h. Objectif: 150 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Ça promet!

- **Hull-Ottawa se targue d'être l'une des destinations vélo par excellence au Canada. Et avec raison! Que ce soit dans le parc de la Gatineau, le long de la rivière des Outaouais ou encore au bord du canal Rideau, les cyclistes de tous les calibres ont le choix de parcourir, sur plus de 170 km, de beaux sentiers récréatifs en très bonne condition. Avec le festival des Tulipes qui s'en vient, ça promet! *La Presse*, qui est allée faire sont tour dans cette région, vous en parle demain dans le cahier des Sports.**

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le (514) 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Croyez-vous que le groupe Ménard réussira à surmonter les autres obstacles pour assurer la survie des Expos à Montréal?

Approuvez-vous l'envoi d'un contingent de 800 militaires canadiens en Macédoine?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été :

Oui: 65 %
Non: 35 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Collecte annuelle

Les oeuvres de l'Église catholique de Montréal.
Du 11 au 30 avril 1999.

P04290401

Actualités

L'EXPRESS DU MATIN

Feux de forêt

■ C'est de nouveau la saison des feux de forêt. Deux incendies étaient en activité hier, un dans la vallée du Richelieu, où 38 hectares ont brûlé dans le secteur de Orsmtown, et un autre qui fait rage dans le secteur de Maniwaki. Ces feux sont dus à la négligence humaine. Ils sont survenus lors de travaux de brûlage de déchets près de résidences. Les gens doivent vérifier auprès de leur municipalité s'ils sont autorisés à faire de tels feux. La Société de protection des forêts contre le feu, la SOPFEU, recommande d'éviter cette pratique dans les prochains jours car le temps sec, propice au déclenchement d'incendie, persistera.

Déclaration d'impôt

■ Plusieurs bureaux de Revenu Canada demeureront ouverts jusqu'à minuit demain dans le seul but d'accepter les déclarations d'impôt. Dans la région montréalaise, les bureaux suivants seront ouverts : le 305, boulevard René-Lévesque Ouest, à Montréal ; le 1000, de Sérigny, à Longueuil ; et le 3131, boulevard Saint-Martin, à Laval.

Témoins recherchés

■ À la suite d'une collision frontale survenue jeudi dernier rue Hochelaga, sous le viaduc de la voie ferrée à l'est de Viau, la police de la CUM est à la recherche d'un petit véhicule sport de couleur noire. Toute personne qui aurait été témoin de cet événement peut communiquer avec l'enquêteur Linda Arpin au (514) 280-3327.

Adolescente disparue

■ Codie Curotte, une autochtone de 16 ans, est disparue de son domicile depuis le 7 avril dernier. Mesurant 1m62 et pesant 63 kg, elle a les cheveux châtains et les yeux bruns. Toute information à son sujet peut être transmise à l'enquêteur Richard Gagné de la police de la CUM au 280-3843 ou au 280-0600.



Codie Curotte

Crise des Balkans

■ Les caisses Desjardins du Québec mettent leur réseau à la disposition de la Croix-Rouge canadienne afin de l'appuyer dans ses efforts pour venir en aide aux victimes du conflit des Balkans. Ainsi, les personnes désireuses de verser une contribution à la Croix-Rouge pourront le faire auprès des caisses participantes et un reçu d'impôt pour tout don de 10 $ et plus sera émis par la Croix-Rouge.

Flic retraité et puni

■ Un policier retraité de la Sûreté du Québec, Normand Bédard, a été déclaré inhabile par le Comité de déontologie policière à exercer des fonctions d'agent de la paix durant un mois. L'ancien policier, en poste à Cap-de-la-Madeleine, a eu un comportement grossier et a tenu un langage injurieux, le 7 novembre 1995, lorsqu'il a intercepté un automobiliste à Notre-Dame-du-Bon-Conseil dans le cadre d'une opération radar. Cette sanction ne peut revêtir qu'une valeur symbolique, de l'aveu même du Comité de déontologie policière.

Changement de saison

■ On a jusqu'à vendredi inclusivement pour participer à *L'Opération Changement de saison* de Renaissance, un organisme sans but lucratif qui vise l'intégration des gens sans emploi au marché du travail. Cet événement semi-annuel permet de générer des fonds pour financer partiellement les programmes de formation et de réinsertion offerts par Renaissance. Pour une collecte à domicile, composez le (514) 276-3626, ou apportez vos dons à un des magasins Renaissance suivants : 7250, Saint-Laurent, et 3200, Masson, à Montréal ; 1480, Saint-Jean-Baptiste, à Pointe-aux-Trembles, ou 801, Décarie, à Saint-Laurent.

La police cueille le *pape* à sa sortie de l'avion

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

« Je ne savais pas qu'il y aurait une perquisition au monastère, je ne me serais pas absenté si j'avais su ça. »

C'est ce qu'a dit hier le « pape » Jean-Grégoire de la Trinité au palais de justice de Saint-Jérôme, peu de temps après avoir débarqué à Dorval d'un avion en provenance de Paris. Il s'est livré à deux enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne de la Sûreté du Québec (SQ) à son arrivée.

Quand les journalistes lui ont demandé s'il avait agressé sexuellement des enfants, il a répondu : « Je ne me souviens pas. Ça fait très longtemps. » Au moment de quitter Paris, il arrivait de la Guadeloupe, dernière étape de sa tournée des missions à l'étranger entreprise en mars.

De son vrai nom Jean-Gaston Tremblay, le chef spirituel des Apôtres de l'amour infini, qui est âgé de 70 ans, a été accusé devant le juge Valmont Beaulieu, de la Cour du Québec, de 20 chefs d'agression sexuelle et de voies de fait.

Au total, il y a huit victimes alléguées, sept garçons et une fillette. Cette dernière aurait uniquement été victime de voies de fait. Les premiers délits auraient été commis en 1964 et les derniers en 1986.

Dans les conditions de remise en liberté, le procureur de la Couronne, Jean-Pierre Boyer, a demandé notamment un dépôt de 5000 $, que l'accusé demeure au monastère, qu'il lui soit interdit de se trouver en présence d'enfants, sauf si leurs parents sont présents et de se rapporter toutes les deux semaines à la SQ.

Comme Ruth Ann Guzal (soeur Hélène) et Lise Garand (soeur Lise), qui se sont livrées vendredi dernier, Tremblay devra revenir au palais de justice le 28 mai pour connaître la date de son enquête préliminaire.

Leur avocat, Michel Massicotte, a indiqué qu'il tentait toujours d'entrer en contact avec Reynald Huot (père André), le quatrième de ces religieux recherchés à la suite d'allégations de 15 ex-pensionnaires du monastère, afin qu'il se rende lui aussi aux autorités policières. Ces allégations ont conduit le 14 avril à une vaste opération policière au monastère de Saint-Jovite. On pense que le fait que le chef spirituel se soit livré et qu'il soit revenu parmi les siens va aider à convaincre Huot à faire de même.

Dans son cas, les accusations sont plus graves puisque des chefs de sodomie ont été portés et s'il est reconnu coupable, c'est presque la prison assurée.

À sa sortie de la salle d'audience, Jean-Grégoire de la Trinité a déclaré qu'il ne croyait pas que sa communauté soit persécutée. « Persécuté, c'est un bien grand mot. C'est normal ces choses-là », a-t-il ajouté.

Il avait l'air vieilli et malade, étant atteint de la maladie de Parkinson.

Le « pape » a déjà été condamné en 1979 à deux ans de prison pour séquestration. La peine a été purgée en 1980 et 1981.



PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse* ©

Le « pape » Jean-Grégoire de la Trinité est arrivé hier au palais de justice de Saint-Jérôme escorté par un policier. De son vrai nom Jean-Gaston Tremblay, le chef spirituel des Apôtres de l'amour infini, qui est âgé de 70 ans, fait face à 20 chefs d'accusation d'agression sexuelle et de voies de fait.

La Cour supérieure refuse d'intervenir dans le procès de Lorraine Pagé

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

La Cour supérieure a refusé hier de casser une décision rendue par le juge de la Cour municipale de Montréal qui doit présider, à compter d'aujourd'hui, le procès pour vol à l'étalage de Lorraine Pagé, présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).

Cette décision du juge Fraser Martin force donc le procureur de la Cour municipale au dossier, Germain Tremblay, à fournir à l'avocat de Lorraine Pagé les éléments d'information réclamés dans cette cause, qui porte sur le vol d'une paire de gants d'environ 50 $.

Me Tremblay a indiqué hier qu'il n'avait pas l'intention d'en appeler. « Même si on n'est pas d'accord, on va respecter la décision », a-t-il dit.

« On va divulguer la preuve supplémentaire. Il est d'intérêt public que ce procès ait lieu sans délai », a-t-il ajouté.

Le procès de Mme Pagé, accusée de vol dans un magasin La Baie de la Place Versailles, le 10 décembre 1998, va donc pouvoir s'amorcer aujourd'hui, comme prévu.

Hier, devant le juge Martin, Me Gaétan Plouffe, de la Cour municipale de Montréal, a plaidé que l'avocat de la syndicaliste Pagé voulait que la poursuite fasse enquête au profit de l'accusée.

« On se retrouve à agir comme subalterne de la défense. On n'a pas l'intention de faire des enquêtes sur des témoins qu'on n'a pas l'intention de faire témoigner », avait-il plaidé.

« Le juge Denis Boisvert peut nous dire de communiquer de la preuve, mais pas de mener une enquête », avait-il soumis.

Me Plouffe a fait également valoir que le juge Boisvert avait outrepassé l'obligation faite par la loi de transmettre à la défense les documents pertinents afin d'éviter que l'accusé ne soit pris par surprise et ne puisse se défendre adéquatement.

« Le juge du procès a statué, pourquoi voulez-vous que la Cour supérieure mette ses pieds là-dedans, a demandé le juge Martin, à plusieurs reprises.

« Il ne me revient pas de dire au juge ce que doit être l'étendue de la divulgation de la preuve », a-t-il déclaré.

Après une bonne heure d'audition, le juge Martin a rappelé que « pour que la Cour supérieure intervienne, il faut une situation d'importance capitale comportant des conséquences immédiates ».

Le juge Martin a dit considérer que son collègue Boisvert avait agi comme il le devait et qu'il n'avait pas à déterminer si les décisions qu'il avait rendues étaient bien ou mal fondées.



Des groupes antitabac dénoncent la complicité d'Imperial Tobacco dans la contrebande de cigarettes

ANDRÉ NOËL

Imasco et sa filiale Imperial Tobacco ont activement collaboré au marché de la contrebande de cigarettes entre les États-Unis et le Canada, ont affirmé hier des groupes antitabac en divulguant des notes confidentielles.

Des documents internes montrent aussi que la British American Tobacco (BAT), maison-mère d'Imasco, vise systématiquement les jeunes. Imperial Tobacco, qui fabrique les cigarettes Du Maurier et Player's à Montréal, contrôle 70 % du marché canadien.

« Les stratégies de marketing sont vitales pour l'industrie, car 90 % des gens commencent à fumer avant l'âge de 18 ans, a expliqué François Damphousse, de l'Association pour les droits des non-fumeurs. Ensuite, ils sont accrochés à la nicotine. »

Michel Descôteaux, porte-parole de la compagnie, a nié les accusations. « Nos détracteurs semblent se complaire à nous citer hors contexte et à tirer des conclusions fausses à partir d'informations partielles », a-t-il dit, ajoutant que les groupes en remettent à la veille de chaque assemblée annuelle d'Imasco. Cette assemblée se tient aujourd'hui au Windsor, rue Peel.

Me Eric LeGresley, avocat délégué de l'Organisation mondiale de la santé, et Cynthia Callard, directrice générale de Médecins pour un Canada sans fumée, ont dit qu'ils avaient découvert une véritable mine d'or dans les archives de la BAT.

Il y a quelques mois, la BAT a dû ouvrir une partie de ses archives au public à la suite d'une entente avec l'État du Minnesota, qui avait engagé une poursuite contre elle. Situées à Guildford, en banlieue de Londres, elles contiennent 600 millions de pages de notes. Personne ne les avait encore consultées.

« Nous avions l'impression d'être des enfants entrant dans un entrepôt de bonbons, a dit Me LeGresley. On trouve là des tonnes de documents incriminants. Les petits groupes d'activistes n'ont pas les moyens de les analyser systématiquement. Mais on en sait déjà assez pour demander au gouvernement fédéral d'envoyer des enquêteurs à Guildford. Ottawa doit instituer une commission royale d'enquête sur les pratiques de l'industrie. »

En décembre, une filiale de RJ Reynolds a payé une amende de 15 millions de dollars US pour avoir participé à la contrebande de cigarettes Export A (fabriquées à Montréal) entre les États-Unis et le Canada. Les documents montrent qu'Imperial Tobacco n'était pas en reste, selon les groupes antitabac.

Un rapport, marqué strictement confidentiel, explique que l'attrait des Canadiens pour les canaux d'approvisionnement « alternatifs » — un euphémisme pour contrebande — « a grandi encore plus lorsque ITL (Imperial Tobacco Ltd) a décidé en mars (1993) de rendre nos produits encore plus disponibles aux distributeurs américains ».

« Cette mesure, associée à une nouvelle entente avec Philip Morris USA pour distribuer les produits Player's au sud de la frontière, a permis d'approvisionner les canaux alternatifs en marques canadiennes. Il n'est donc pas étonnant que le nombre de Canadiens qui se sont procurés des produits du tabac par des canaux alternatifs ait augmenté en 1993. »

La contrebande a créé une véritable crise sociale. Comme pour mieux enfoncer le clou, l'industrie du tabac a participé à la création du Mouvement pour abolir les taxes sur le tabac (MATRAC), qui encourageait les dépanneurs à vendre des cigarettes de contrebande à la barbe des forces policières.

Les taxes et les prix élevés constituent la mesure la plus importante pour décourager les jeunes de se mettre à fumer.

Des documents divulgués hier indiquent d'ailleurs que les jeunes sont une cible cruciale pour les compagnies de tabac. Imperial Tobacco s'est ainsi penchée sur des façons de maximiser le nombre de clients qui commencent à fumer et de minimiser le nombre de clients qui écrasent.« C'est une pratique commerciale normale », a rétorqué M. Descôteaux, porte-parole de la compagnie.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, *La Presse*

Manif-spectacle du 1er mai

C'est samedi après-midi qu'aura lieu une grande manifestation, dans le quartier Villeray, pour souligner la Fête internationale des travailleurs et travailleuses. Étudiants, groupes populaires et organisations syndicales (CEQ, CSN, FTQ etc.) sont attendus vers 12 h 30, au Parc Jarry, coin Saint-Laurent et Villeray. Le cortège se dirigera ensuite à l'aréna Jean-Rougeau, rue de Normanville, où une fête sera organisée vers 14 h. Hier midi, une manif-spectacle annonçait l'événement devant le siège social d'Hydro-Québec, boul. René-Lévesque Ouest.

Une Ivoirienne enceinte de plus de sept mois est expulsée en Afrique

FRANÇOIS BERGER

L'expulsion vers l'Afrique de l'Ouest, avant-hier, d'une immigrante enceinte de sept à huit mois, et dont la grossesse présentait des complications, a soulevé l'indignation de groupes de défense des réfugiés qui ont demandé des explications à Immigration Canada.

Isabelle Zoukouhi Yoro, une ressortissante de la Côte d'Ivoire arrivée en mai 1996 au Canada où on lui a refusé l'an dernier le statut de réfugiée, a été embarquée de force mardi soir, à Dorval, sur un avion d'Air France, en compagnie de deux agentes d'immigration qui l'ont escortée jusqu'à Abidjan, via Paris. Enceinte de plus de sept mois, Mme Yoro a mis 16 heures, dont 11 heures de vol, pour atteindre la ville ivoirienne.

Mariée récemment à un résident permanent du Canada d'origine zaïroise, Mme Yoro, âgée de 33 ans, a été expulsée malgré une demande de parrainage présentée par son mari. Immigration Canada a jugé que le mariage n'était pas de bonne foi.

Après avoir évité de se présenter aux fonctionnaires de l'immigration, elle a été arrêtée mercredi de la semaine dernière et placée en détention.

Le transporteur aérien KLM, qui devait ramener Mme Yoro dès dimanche soir, a refusé de la prendre sur son vol en partance de Dorval, en raison de sa grossesse, a confirmé hier un porte-parole. Le transporteur hollandais a reçu deux certificats médicaux: un premier d'un médecin d'Immigration Canada affirmant que la dame enceinte de sept mois pouvait voyager, et un second du médecin traitant disant que sa grossesse de huit mois comportait des complications et qu'un voyage en avion pouvait être dangereux.

KLM a préféré « ne pas prendre de risque », a dit le porte-parole en précisant que le second certificat médical a été fourni par le mari de l'immigrante expulsée.

Pour des raisons inconnues, le mari n'a pu présenter ce certificat aux représentants d'Air France qui ont autorisé le transport de Mme Yoro mardi soir.

Le Conseil canadien pour les réfugiés se demande si le renvoi pressé de Mme Yoro visait à éviter que son enfant naisse au Canada. L'organisme, qui représente 130 groupes de défense des réfugiés, demandera à Immigration Canada d'édicter des règles pour que le processus de renvoi réponde à des critères « plus humanitaires ».

L'Association québécoise des avocats en droit de l'immigration a pour sa part exigé de la ministre canadienne Lucienne Robillard une « enquête en profondeur » sur le renvoi de Mme Yoro, dont la rapidité lui apparaît injustifiée.

loto-québec résultats

Les Poules aux Oeufs d'OR — Tirage du 99-04-28

1er numéro	2e numéro
205829	900030
25 000 $	50 000 $

3e numéro: 501986 — 100 000 $

Ces 3 numéros gagnants sont décomposables

Lotto 6/49 — Tirage du 99-04-28

11 14 16 17 19 26

Numéro complémentaire: 35

Québec 49 — Tirage du 99-04-28

5 18 23 25 36 37

Numéro complémentaire: 49

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 000 000,00 $
5/6+	2	25 000,00 $
5/6	36	500,00 $
4/6	1 687	50,00 $
3/6	28 836	5,00 $

Ventes totales: 750 608,00 $

Banco — Tirage du 99-04-28

1 4 7 16 18
26 34 35 37 41
42 47 53 57 58
59 62 64 67 68

Extra — Tirage du 99-04-28 — NUMÉRO 593695

La Quotidienne — Tirage du 99-04-28

3 687 — 4 5497

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



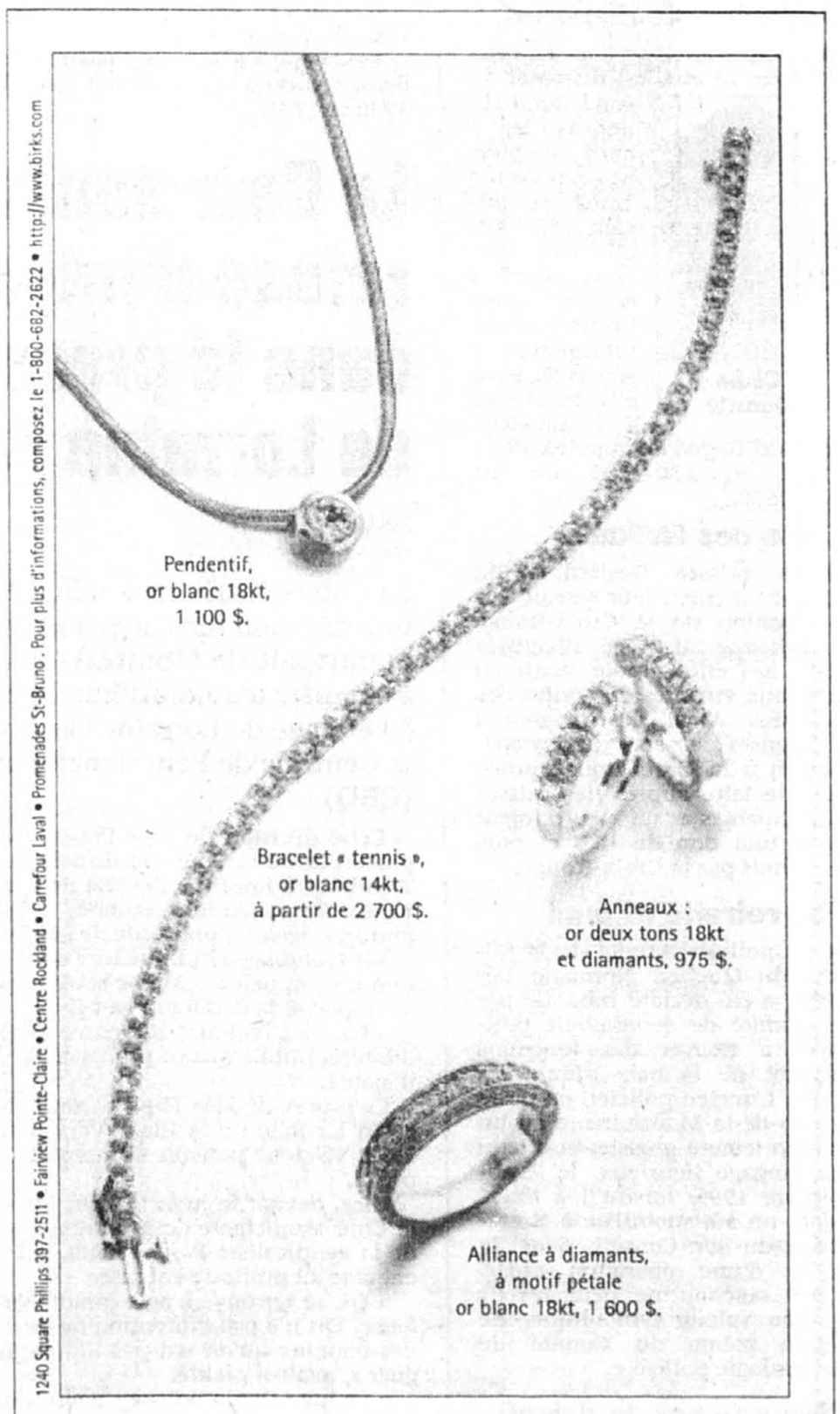
Voici 5 raisons importantes de faire entreposer votre fourrure chez nous.

1. **La crédibilité** • Holt Renfrew et Birger Christensen cumulent plus de 250 ans d'expérience en matière de fourrure.
2. **Le service** • Nos experts vous aideront à évaluer les soins que requiert votre fourrure.
3. **La qualité** • Vous recevrez un service attentionné digne de vos attentes.
4. **La valeur** • Toute comparaison faite, vous obtenez chez nous un meilleur rapport qualité-prix.
5. **La paix d'esprit** • Pas de mauvaise surprise : vous avez l'assurance de retrouver votre manteau là où vous l'aviez laissé.

HOLT RENFREW

Rue Sherbrooke, angle de la Montagne (514) 842-5111

2747008



1240 Square Phillips 397-2511 • Fairview Pointe-Claire • Centre Rockland • Carrefour Laval • Promenades St-Bruno. Pour plus d'informations, composez le 1-800-682-2622 • http://www.birks.com

Pendentif, or blanc 18kt, 1 100 $.

Bracelet « tennis », or blanc 14kt, à partir de 2 700 $.

Anneaux : or deux tons 18kt et diamants, 975 $.

Alliance à diamants, à motif pétale or blanc 18kt, 1 600 $.

Le dimanche 9 mai.

Souvenez-vous de celle qui la première vous a donné le goût du beau.

LES DIAMANTS BIRKS

BIRKS depuis 1879

2747834

La vie est une route. NISSAN À vous d'en profiter.

LIQUIDATION

DE FIN DE MOIS, AUTORISÉE PAR LE FABRIQUANT!

FAITES VITE!
MEILLEURE SÉLECTION
MAXIMA
ALTIMA
SENTRA

Cité NISSAN

SE TERMINE DEMAIN
MEILLEURS PRIX!
PATHFINDER
QUEST
SENTRA

PROFITEZ DE LA LOCATION SANS-SOUCI DE NISSAN!

3500, JEAN-TALON O., MONTRÉAL 739-3175

2749180

La famine menace l'Amérique, selon un prof de Cornell

RECHERCHE UNIVERSITAIRE

ANDRÉ PRATTE

La population de l'Amérique devra être ramenée de 775 à 400 millions de personnes d'ici quelques décennies, sans quoi le continent sombrera dans la pauvreté, la famine et la violence. C'est la thèse étonnante que défend un professeur d'écologie de l'Université Cornell, une université américaine réputée, dans un article publié récemment.

« La seule façon d'éviter une tragédie à nos enfants, c'est de commencer à faire face au déséquilibre entre la population et les ressources avant que celui-ci n'atteigne un niveau critique en Amérique du Nord et en Amérique latine (...) Si nous ne faisons rien pour contrôler la population, les être humains des prochaines générations seront condamnés à la pauvreté absolue, à la souffrance, à la famine, à la maladie, et aux conflits qui viennent avec de tels malheurs », affirment David Pimentel et deux chercheurs de l'Institut national de Nutrition, à Rome.(1)

Selon Pimentel, les ressources naturelles présentes sur le continent américain sont déjà insuffisantes pour soutenir les 775 millions de personnes qui y habitent. L'Amérique du Nord reste prospère parce que la technologie lui a permis jusqu'ici de soutirer de la terre de plus en plus de ressources. Cependant, affirme le biologiste, cette recette a des limites. La technologie ne peut produire plus de ressources naturelles qu'il en existe. En entrevue à *La Presse*, il donne l'exemple du poisson : « On a eu beau construire de plus gros bateaux et de plus grands filets, cela n'a pas entraîné une augmentation des prises, mais au contraire une diminution des prises ! »

M. Pimentel souligne que, selon l'Organisation mondiale de la santé, trois milliards d'humains souffrent actuellement d'une alimentation déficiente : « C'est le plus grand nombre et la plus forte proportion de l'Histoire. Où est toute la technologie ? Où est le génie génétique dont on nous parle ? Pourquoi ne produit-on pas plus de nourriture ? Parce qu'il y a des limites à ce que peut faire la technologie. »

Le fond du baril

L'érosion des sols, la surconsommation de l'eau, la diminution de la biodiversité et la pollution sont autant de facteurs contribuant à l'épuisement des ressources naturelles. La technologie sur laquelle on compte tant — la machinerie et les produits chimiques, notamment — dépend en bonne partie de la disponibilité de ressources fossiles. Or, ces ressources elles-mêmes seront épuisées dans quelques décennies, selon Pimentel et ses collègues. « Les experts estiment qu'il n'y aura plus de pétrole sur terre dans 50 ans, et certains géologues croient que ce sera moins long que ça. Nous arrivons au fond du baril, et personne n'a trouvé de carburant de rechange. »

Les Américains devront se tourner vers de nouvelles sources d'énergie, l'énergie solaire notamment, mais cela ne suffira pas. Pour maintenir leur niveau de vie actuel, et pour amener le niveau de vie des Sud-Américains au nôtre, il faudra réduire la population, soutient Pimentel.

Comment ? Le sujet n'est pas abordé dans l'article. Quand nous avons posé la question à David Pimentel, il a d'abord éclaté de rire : « C'est la question de 64 000 $! » Puis le chercheur a avancé quelques hypothèses. Ce faisant, il s'est aussi avancé en terrain miné.

D'abord, il propose d'abaisser le nombre d'enfants par couple à moins de deux (c'est déjà le cas au Québec). Puis, il parle d'imposer un moratoire sur l'immigration. Plutôt que d'admettre 800 000 ou 900 000 immigrants par année, les États-Unis n'en accepteraient plus que 100 000.

« Ça aiderait peut-être l'Amérique du Nord, mais ça n'aiderait pas les pays pauvres ! lui fait-on remarquer.

— Cela aggravera la situation des autres pays, convient le professeur de Cornell, mais ces pays-là devront prendre leurs propres décisions. Les États-Unis et le Canada ne peuvent pas prendre en charge les 80 millions de personnes qui s'ajoutent à la population mondiale chaque année. »

Les dernières projections de l'ONU indiquent que si la fécondité chutait à moins de deux enfants par femme, la population des deux Amériques baisserait à 419 millions en 2150, c'est-à-dire à peu près au niveau souhaité par M. Pimentel. Par contre, une fécondité de deux enfants par femme maintiendrait cette population à plus de 700 millions de personnes. Le maintien de la fécondité actuelle en Amérique latine porterait la population de cette seule partie du continent à six milliards d'habitants dans 150 ans.

Une thèse simpliste

Invités à commenter la thèse de l'écologiste américain, des démographes québécois ne se sont pas montrés impressionnés.

Directeur du département de démographie de l'Université de Montréal, Victor Piché qualifie de « simpliste » cette approche néo-malthusienne qui fut en vogue dans les années 1960 et 1970. « Le gros problème de cette approche, c'est qu'elle est basée sur des projections. Mais les projections faites à l'époque se sont révélées erronées : la croissance démographique ne s'est pas maintenue, bien des changements technologiques se sont produits depuis, et les modes de consommation ont évolué. Il y a des problèmes environnementaux, mais la croissance de la population a sur ces problèmes un impact assez limité. S'il se fait de la coupe à blanc dans nos forêts, ce n'est pas à cause de la croissance démographique, c'est en raison des modes de production des entreprises. »

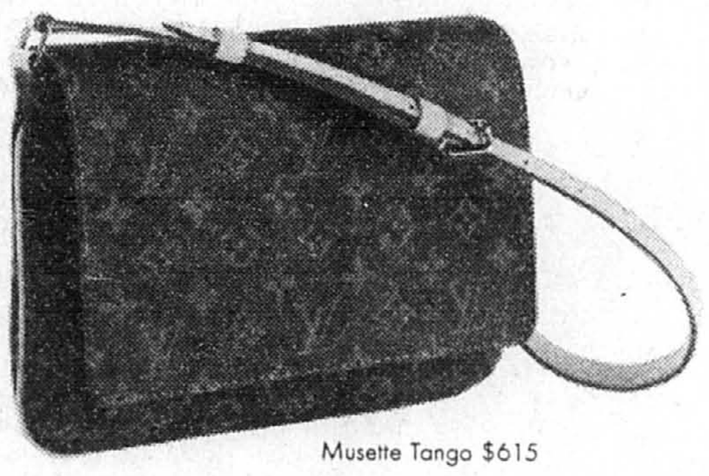
« L'environnement est un système très complexe. L'estimation de la population que peut soutenir la planète dépend de la connaissance que nous avons de l'environnement, et comme celle-ci est très incomplète, un tel exercice comporte une très grande marge d'erreur », renchérit Tom LeGrand, également professeur de démographie à l'UdeM.

Mais David Pimentel n'en démord pas : « Voulons-nous continuer notre petit bonhomme de chemin pour se retrouver avec un milliard d'habitants en Amérique du Nord, comme en Chine, et un autre milliard en Amérique du Sud ? La nature humaine étant ce qu'elle est, je m'attends à ce que nous choisissions effectivement de continuer jusqu'à ce que la situation approche le désastre. »

(1) Pimentel, D. et al. « An optimum population for North and Latin America » *Population and Environment*, vol. 20, no. 2, novembre 1998.

Pierre Foglia sera de retour le 4 mai.

LOUIS VUITTON
...l'élégance éternelle



Musette Tango $615

OGILVY
1307 rue Sainte Catherine Ouest
514-842-7711 ext 205

2753969

EN COLLABORATION AVEC LA **FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC**

La Maison Simons
vous invite le 5 mai prochain
à la soirée-bénéfice au profit de
l'opération «FAITES LA COUR AUX OISEAUX»
en compagnie de Madame Louise Laparé et de Monsieur Patrice L'Écuyer

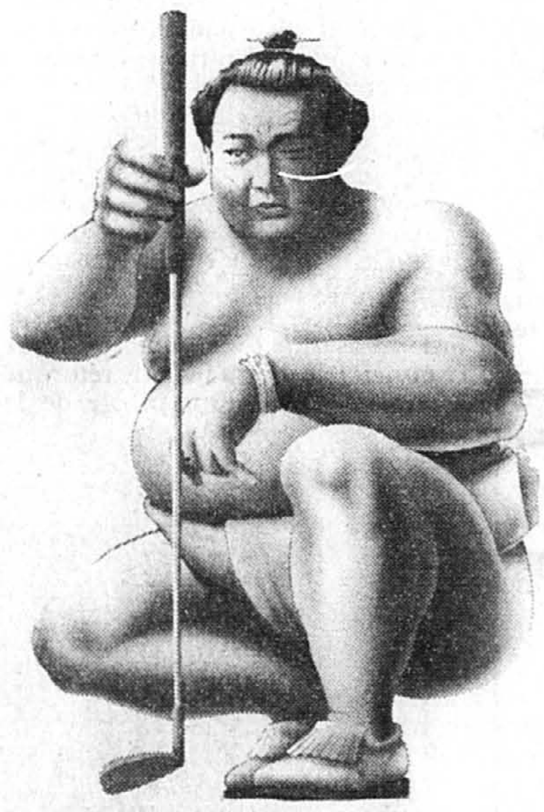
- Défilé de mode des collections Simons et des créations des étudiants du Collège Lasalle
- Événement gastronomique spécial
- Réduction de 10% sur vos achats pendant la soirée
- Vente du carré de soie reproduisant l'oeuvre signée par l'artiste Jean-Paul Riopelle «L'Oie blanche»



Réservations: Multimondes 1-800-840-3029
ou (418) 644-7926 Courriel: ffq@riq.qc.ca

la maison simons
977 RUE STE-CATHERINE OUEST

2747838



PALMER
Sac **HOT-2 BY PALMER**
129,99
Prix régulier 199,99$



JAZZ FAT CAT
Bois #1
100 % titanium
199,99
Prix régulier 399,99$



Choix de **SOULIERS**
99,99

Reebok
TECH CLASSIC
Souliers de golf (homme)
Prix régulier 199,99$

FLORSHEIM
FROGS
Souliers de golf (homme)
Prix régulier 199,99$

Etonic
STABILITIES
Souliers de golf (femme)
Prix régulier 139,99$

OXYGEN
Patins **KR 5.1** (homme)
Roues 76 mm ABEC 3
129,99
Prix régulier 259,99$



K2 SKATES
Patins **ESCAPE** (homme)
Roues 76 mm ABEC 5
Twin Cam
Châssis d'aluminium
299,99
Prix régulier 449,99$



HEURES D'OUVERTURE

Dimanche	11h00 à 17h00
Lundi, mardi, mercredi	10h00 à 18h00
Jeudi, vendredi	10h00 à 21h00
Samedi	9h30 à 17h00

SPORTSURFACE
MONTRÉAL CENTRE-VILLE
1231, rue Sainte-Catherine O.

ANDRÉ LALONDE SPORTS

BROSSARD	LAVAL	JOLIETTE	REPENTIGNY	TROIS-RIVIÈRES O.
1 877 582-1123 (MTL) 514-990-5420	3900, Autoroute 440 O. Centre Décor	20, Place Bourget Centre-Ville	256, rue Notre-Dame	4520, boul. Royal Carrefour Trois-Rivières O.
7250, boul. Taschereau Place Portobello				

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités par client.
Les produits illustrés servent à titre de référence seulement et peuvent être différents des produits annoncés.

Île de Montréal

Fusion proposée pour les pompiers de l'île

Le chef Michaud prône aussi un rôle élargi pour ses troupes dans les situations d'urgence

GILLES GAUTHIER

Le chef des pompiers de Montréal, Alain Michaud, dont le contrat a été prolongé de cinq ans hier par le comité exécutif, a proposé l'intégration de tous les services de prévention des incendies de l'île.

Il affirme que la mesure entraînerait des économies de l'ordre de 20 millions sur des budgets totaux de quelque 265 millions.

Cette proposition arrive au moment où le maire Pierre Bourque, partisan d'« une île, une ville », prépare sa réponse au rapport Bédard sur la fiscalité et les structures municipales.

Sitôt son mandat prolongé, M. Michaud a déposé au comité exécutif un plan quinquennal 1999-2004 qui, outre l'intégration des services, propose d'accroître la productivité des pompiers de Montréal. Ces derniers, précise-t-il, ne consacrent que de 2 à 4 % de leur temps de travail à combattre les incendies et ils pourraient remplir nombre d'autres tâches utiles telles la prévention et l'éducation du public, le rôle de « premiers répondants » lors des appels pour des urgences médicales, les patrouilles de soir et de nuit afin de déceler certains problèmes de sécurité comme les feux de circulation défectueux, l'entretien des bornes-fontaines, la lutte anti-terroriste et l'implication communautaire auprès des jeunes.

Si les pompiers n'en font pas plus et si le climat d'affrontement entre ces derniers et la Ville perdure, le Service de prévention des incendies de Montréal n'aura d'autre choix, selon M. Michaud, que d'adopter une stratégie de décroissance, qui se traduirait par de nombreuses abolitions de postes.



Photothèque *La Presse*

Alain Michaud, chef du SPIM

Il donne à ses troupes et à leur syndicat, l'Association des pompiers de Montréal (APM), jusqu'au 31 décembre de l'an 2000, date d'échéance de la convention collective, pour faire un choix. Entretemps, le SPIM exigera que ses pompiers effectuent davantage de tâches, « conformément aux possibilités qu'offre la convention collective en vigueur », et annoncera son intention de mettre fin au plan de main-d'oeuvre prévoyant le maintien de 1557 pompiers et de 91 véhicules.

Le syndicat ne dit pas non

Le président de l'APM, Gaston Fauvel, a déclaré que c'est son syndicat qui, le premier, a proposé que les pompiers remplissent le rôle de premiers répondants. « Nous sommes toujours prêts à remplir ce mandat, mais à la condition expresse qu'on ne nous demande pas davantage de travail avec moins d'effectifs. Il ne faudra pas également qu'on nuise à notre objectif premier, qui est de combattre les incendies. »

Selon M. Michaud, l'intégration des services de prévention sur l'île permettrait d'uniformiser les méthodes de travail, les équipements et les systèmes de communications. De plus, les 2500 pompiers de l'île seraient mieux répartis.

Par ailleurs, le rôle de « premiers répondants » dans les cas de crises cardiaques, arrêts respiratoires ou hémorragies sévères « permettrait de sauver au-delà d'une centaine de vies par année », a-t-il affirmé. Il ajoute que dans la plupart des villes canadiennes, américaines, européennes et asiatiques, ce sont les pompiers qui effectuent cette tâche.

Il précise, sur un autre plan, qu'une équipe de recherche et sauvetage pour les situations difficiles en milieu urbain est mise sur pied dans chaque province canadienne dans le cadre de la réaction à d'éventuelles attaques terroriste. La Sécurité civile provinciale à invité le SPIM, qui possède des équipes spécialisées en produits chimiques et en sauvetages en espaces clos et en hauteur, à constituer celle du Québec.

L'ex-adjointe du maire Bourque obtient 125 000 $ de la Ville

GILLES GAUTHIER

L'adjointe des premières heures de Pierre Bourque à l'hôtel de ville, Renée Bédard, qui réclamait 422 010 $ du maire et de la municipalité pour congédiement abusif et illégal, recevra 125 000 $ en vertu d'un règlement à l'amiable. Le procès devait se tenir la semaine prochaine.

L'entente a été entérinée hier par le comité exécutif, dont le président, Jean Fortier, a expliqué que les deux parties voulaient éviter les coûts d'un procès.

L'administration s'épargnera aussi des déclarations et des témoignages sur les premiers mois du maire à l'hôtel de ville après son élection en novembre 1994. Vice-président du comité exécutif à l'époque et passé par la suite dans les rangs des ennemis de M. Bourque, Sammy Forcillo avait reçu une citation à comparaître l'enjoignant de se présenter au palais de justice à compter de lundi prochain.

M. Fortier a rappelé que Mme Bédard avait officiellement été à l'emploi de la Ville du début de 1995 à juin de la même année. Elle occupait en fait la fonction de chef de cabinet. Elle avait auparavant travaillé, dès les débuts, à la préparation de la candidature de M. Bourque, à la mise sur pied de Vision Montréal et à la confection de son programme, tout en occupant un poste de professeur à l'École nationale d'administration publique.

Son salaire à l'hôtel de ville s'élevait à 90 000 $ par année. Elle avait été invitée à démissionner le 8 mai 1995 et avait déposé sa poursuite le 28 novembre de la même année. Elle exigeait salaires et avantages sociaux jusqu'en novembre 1998, soit 387 010 $ au total, ainsi que 35 000 $ pour dommages moraux et exemplaires. Dans sa défense, déposée au printemps 1996, M. Bourque avait affirmé que l'emploi de Mme Bédard durerait « tant que tout irait bien ».

M. Forcillo déclarait hier que la Ville a reconnu implicitement le tort causé par M. Bourque à la plaignante et que si plusieurs ont été congédiés dans l'entourage de ce dernier, elle seule a eu le courage d'aller devant les tribunaux. « Encore une fois, ce sont les contribuables montréalais qui paient pour les maladresses du maire », conclut le conseiller de Saint-Jacques, membre d'Équipe Montréal.

Explosifs trouvés dans l'île Ste-Hélène

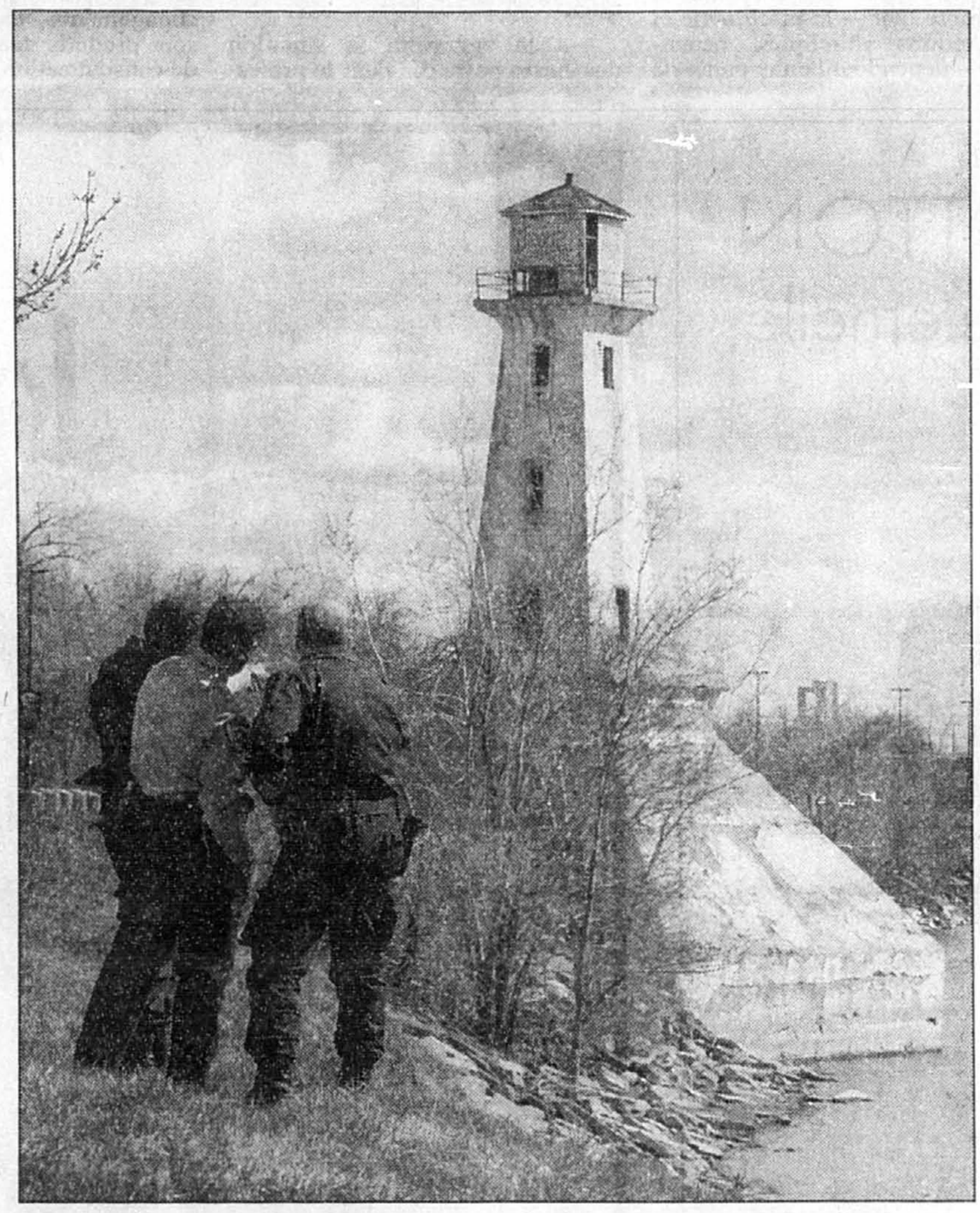


PHOTO ANDRÉ FORGET, *La Presse* ©

Des policiers du SPCUM ont ratissé hier la rive nord de l'île Sainte-Hélène, à l'ouest du pont Jacques-Cartier, à la recherche d'explosifs.

HUGO DUMAS

Des explosifs ont été découverts hier après-midi par un promeneur sur les berges du côté nord de l'île Sainte-Hélène, à l'ouest du pont Jacques-Cartier.

Il était près de 13h30 quand le marcheur a trouvé sur sa route, près des ateliers où travaillent des employés du parc des Îles, un sac brun. Il l'a ouvert et a aperçu deux objets qui ressemblaient à des bâtons de dynamite, reliés par des fils. Il a immédiatement contacté les policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM).

Un périmètre de sécurité a alors été mis en place, à environ 300 mètres à l'ouest du pont Jacques-Cartier, forçant l'évacuation de la trentaine de travailleurs des ateliers. Des agents de l'escouade technique ont aussi été dépêchés sur les lieux et ont ratissé les environs.

Après analyse, la police confirmait la présence d'explosifs dans le colis suspect, mais ne voulait pas en révéler la nature ni la quantité hier. « Nous avons aussi localisé d'autres objets dans l'eau et nous voulons nous assurer qu'il n'y a pas d'autres explosifs », explique l'agent Christian Émond. Au moment de la rédaction de ces lignes, aucun autre engin explosif n'avait été retracé dans le fleuve Saint-Laurent.

D'où provenaient ces explosifs ? La police soupçonne qu'une personne ait voulu s'en débarrasser en les lançant à cet endroit à partir d'un chemin qui passe près de la berge. Car il n'y avait aucune cible potentielle aux alentours, selon la police.

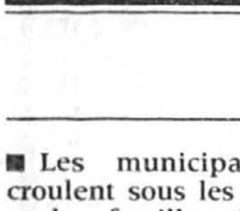
La police de la CUM ne pouvait dire hier soir si la découverte de ces nouveaux explosifs pouvait être reliée aux cinq bombes qui ont été retrouvées ce week-end aux abords de postes de police de la CUM et de la Caisse d'économie de la Sûreté du Québec.

Et afin de s'assurer que personne n'aille s'aventurer en terrain dangereux, les policiers ont augmenté leur présence, la nuit dernière, dans ce secteur de l'île Sainte-Hélène. Les recherches doivent reprendre ce matin. Les policiers voulaient fouiller jusqu'au pont Jacques-Cartier.

Têtes d'affiche

■ Les municipalités albanaises croulent sous les demandes d'aide et les familles d'accueil, le plus souvent très pauvres, ne pourront bientôt plus aider les réfugiés kosovars, précise un communiqué du CECI (Centre canadien d'étude et de coopération internationale). Le délégué de l'organisme canadien Yvan Conoir, présentement en Albanie, raconte que « la population albanaise est exemplaire dans son effort de solidarité. Il faut que nous aidions ces gens... » On peut faire parvenir des dons au CECI-Kosovo, 180, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec) H2X 1K9. Tél. 1-888-655-0055.

■■■



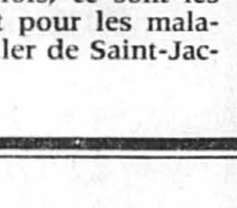
Claude Marcotte

■ C'est sous la présidence d'honneur de Claude Marcotte, vice-président au développement chez Loblaw, que se tiendra le dîner-bénéfice de la Fondation du centre hospitalier Angrignon, pavillon Verdun, le 12 mai à l'hôtel Reine Elizabeth. La fondation hospitalière célébrera alors son 20e anniversaire et les convives auront droit à une prestation de la chanteuse Linda Lemay. Coût : 175 $. Renseignements : 765-7302.

■■■

■ Hier soir, le Cirque du Soleil accueillait 400 gens d'affaires sous son chapiteau, dans le cadre d'une activité bénéfice en faveur d'Oxfam-Québec. Les fonds recueillis serviront spécifiquement à aider des jeunes en difficulté à travers le monde, un groupe auquel le cirque québécois consacre beaucoup d'activités bénéfice. Une autre représentation-bénéfice du spectacle *Dralion* sera offerte à Québec, le 25 juin. Oxfam-Québec bénéficie par ailleurs d'une présence sur le site du Cirque du soleil.

■■■



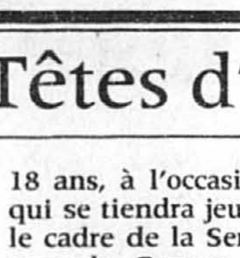
Pierre Foucault

■ Dans le cadre de la Semaine de la santé mentale, l'Ordre des psychologues nous propose jeudi prochain, une conférence publique portant le titre *Ados : mode d'emploi*. Psychologue ayant travaillé avec plusieurs jeunes des Centres jeunesse, le conférencier Pierre Foucault (vice-président de l'ordre) sera à même d'aborder les grandes questions qui concernent les adolescents d'aujourd'hui : la délinquance, le décrochage scolaire, le suicide, la dépression, etc... Le tout aura lieu à compter de 19 h 30, le jeudi 6 mai, au pavillon Lionel-Groulx de l'Université de Montréal (salle B-2285) du 3200, rue Jean-Brillant. Entrée libre. Renseignements : 738-1881.

■■■

■ Sur le thème *Jeunesse et santé mentale*, l'Association canadienne pour la santé mentale (filiale de Montréal) compte faire le point sur la situation et les perspectives qui s'offrent aux jeunes Québécois de 12 à 18 ans, à l'occasion d'un colloque qui se tiendra jeudi prochain, dans le cadre de la Semaine de la santé mentale. Comme a priori, on souligne que 40 % des jeunes de 15 à 19 ans présentent un niveau élevé de détresse psychologique. C'est sans compter la pauvreté croissante et l'augmentation des suicides des jeunes. Des spécialistes de l'hôpital Sainte-Justine, de Tel-jeunes, des Centres jeunesse, etc... participeront à deux tables rondes. Le tout aura lieu au pavillon des sciences sociales de l'Université de Montréal, 3200, rue Jean-Brillant (local B-2245). Coût : 60 $. Renseignements : 521-4993.

■■■



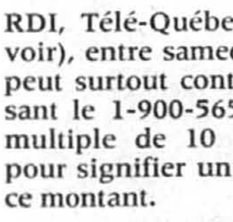
Louise Landry

■ Renouvellement de mandat (trois ans) pour Louise Landry, qui a été reportée au poste de présidente de l'Ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation pour la quatrième fois. Elle compte miser sur l'accessibilité des services d'orientation, tout en veillant à la qualité des services offerts.

■■■

■ Ce week-end sera l'occasion de venir en aide aux enfants d'Haïti, dans le cadre des projets d'alphabétisation menés par la fondation Paul Gérin-Lajoie. Une émission spéciale réalisée par Daniel Bertolino sera diffusée par différents réseaux de télévision (TVA, TQS, RDI, Télé-Québec et le canal Savoir), entre samedi et le 7 mai. On peut surtout contribuer en composant le 1-900-565-PGL, suivi d'un multiple de 10 (20, 30,40, etc...) pour signifier un don en argent de ce montant.

■■■



Serge Fortin

■ C'est sous la présidence d'honneur de Serge Fortin, président et chef de la direction de Bell acti média, que se tiendra le souper de la Fondation du centre d'hébergement et de soins de longue durée Les Havres, qui compte 290 résidants répartis dans trois établissements. La moyenne d'âge des locataires est de 82 ans, plusieurs personnes ayant besoin de beaucoup de soins. Le souper aura lieu le vendredi 14 mai, à l'auberge Universel (5000, rue Sherbrooke Est). Coût : 37,50 $. Renseignements : 270-9271.

■■■

■ Les Colocs donneront un spectacle au profit de la Fondation d'aide directe sida Montréal, le vendredi 14 mai, au Spectrum (318, rue Sainte-Catherine Ouest). Ayant perdu l'un de ses musiciens, Pat, victime du sida, le groupe des Colocs remettra donc entièrement les profits de ce spectacle à l'organisme qui vient en aide aux sidéens. Coût : 23 $. Renseignements : 522-9732.



Claude Gravel

■ C'est sous la présidence d'honneur de Claude Gravel, président et chef de l'exploitation du groupe Commerce de Saint-Hyacinthe, que se tiendra le triple tournoi de golf (sur trois terrains de golf simultanément) de la Fondation du centre hospitalier Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, le 10 juin. Un bilan santé sera gracieusement offert et le tout se terminera par un souper-concert. Renseignements : (450) 773-4733.

■■■

■ Jusqu'au 16 mai, les magasins Pegabo offrent gracieusement des cartons-douche d'information sur l'auto-examen des seins. C'est dans le but de prévenir le cancer du sein, que les magasins Pegabo offrent cet outil de dépistage. Qui plus est, on peut contribuer à la fondation CURE (Cancer utilisant recherche et éducation) en déposant un don dans les tirelires expressément placées dans les magasins Pegabo.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

La CUM tentera de suturer la plaie

Saignée par les banques de congés de maladie des policiers

ÉRIC TROTTIER

La Communauté urbaine de Montréal (CUM) veut mettre fin au système des banques de congés de maladie, qui permet à ses 4100 policiers de se faire rembourser jusqu'à une année de salaire en argent au moment de prendre leur retraite.

C'est du moins ce qu'indique le cahier des « demandes patronales » déposé par la CUM à la Fraternité des policiers en vue du renouvellement de la convention collective de ces derniers, et dont *La Presse* a obtenu copie.

La Presse révélait hier que la CUM dépensera près de 15 millions de dollars (13,04 millions, a précisé la porte-parole du service de police, Louise Boisvert) en 1999 pour racheter les banques de congés de maladie des 250 policiers qui prendront leur retraite avant le 31 décembre.

Ces banques de congés sont imputables à une disposition de la convention collective des policiers qui leur permet d'accumuler leurs congés de maladie (30 heures par année depuis 1997 ; 60 avant cette date) non utilisés durant toute leur carrière pour les échanger contre de l'argent au moment de prendre leur retraite. Un policier peut amasser ainsi bien plus de 1000 heures et obtenir un chèque équivalant à une année de salaire. Les anciens directeurs Jacques Duchesneau et Claude Rochon ont par exemple obtenu respectivement 120 000 $ et 170 000 $ à leur départ, l'an dernier.

Mais la CUM ne veut plus que les policiers accumulent plus de 120 heures dans cette banque. Trop difficile et trop cher à gérer, estime-t-on. Selon le cahier des demandes patronales, la CUM souhaite plutôt « monnayer annuellement le solde des heures de maladie allouées chaque année au-delà d'une banque de 120 heures ».

On ne sait pas si le syndicat acceptera une telle proposition, puisque son président, Alain Simoneau, refuse de commenter les négociations tant qu'elles ne seront pas terminées. Pas plus que la direction, d'ailleurs : ni le directeur, Michel Sarrazin, ni la présidente de la Commission de la sécurité publique de la CUM, Claire Saint-Arnaud, n'ont voulu émettre le moindre commentaire sur cette affaire, hier soir, à la suite de leur assemblée publique.

Cette histoire a par ailleurs étonné plusieurs observateurs de la scène municipale. De telles banques ont été abolies depuis près de 20 ans dans presque tout le secteur public. « C'est une tradition terrible, a constaté le maire de Montréal-Nord, Yves Ryan, qui est également vice-président de la Commission de la sécurité publique de la CUM. La seule façon de régler ça, comme certaines municipalités l'ont fait, c'est de racheter la banque de congés au complet. Mais je ne vois pas comment la CUM pourrait y parvenir ; ça coûterait une somme astronomique... »

« Ça montre encore une fois à quel point les policiers de la CUM ont un syndicat fort et bien organisé », a dit le chef de l'opposition à l'hôtel de ville de Montréal, Michel Prescott.

Par ailleurs, le cahier des « demandes patronales » déposé par la CUM contient 34 demandes, dont certaines risquent d'en faire grimacer plus d'un chez les policiers.

On y apprend notamment que le service de police veut remplacer les sergents-détectives par des agents-enquêteurs dans certaines unités d'enquêtes. En outre, la CUM veut faire effectuer certaines tâches par du personnel civil, notamment au service des renseignements.

Par ailleurs, le service de police souhaite avoir recours à des policiers temporaires « sur appel » pour remplacer les policiers réguliers absents d'un poste de quartier. Enfin, la CUM voudrait accroître les tâches réservées aux cadets policiers ainsi qu'aux agents auxiliaires.

Le document ne précise pas quelles sont les offres salariales.

Rappelons que la Fraternité des policiers, qui représente les 4100 policiers de la CUM, demande des augmentations qui leur permettraient de rejoindre les policiers les mieux rémunérés au Québec, ceux de Baie-Comeau, qui gagnent 58 321 $ par an, contre 56 368 $ à la CUM.

La CUM et ses policiers doivent entamer une série de journées de négociations au cours des mois de mai et juin.

Un hélico embêtant

ÉRIC TROTTIER

La Commission de la sécurité publique de la CUM a retourné le directeur du service de police, Michel Sarrazin, à ses devoirs, hier soir, en lui demandant de trouver un terrain d'entente avec les citoyens avant de poursuivre l'expérience d'une patrouille de nuit en hélicoptère.

La décision a été annoncée par la présidente de la Commission, Claire Saint-Arnaud, à la suite d'un débat entre citoyens et police sur la pertinence de la patrouille de nuit en hélicoptère, compte tenu du bruit qui se dégage de l'appareil et compte tenu, surtout, de l'efficacité que cette patrouille a eue jusqu'à maintenant.

Un rapport déposé par le directeur Sarrazin indique en effet que, entre septembre 1997 et décembre 1998, l'hélicoptère a survolé l'île durant 488 heures, et pas toujours pour des émeutes violentes : dans 102 cas, la police l'a utilisé pour des rôdeurs, ou pour des introductions par effraction (78 fois), des bagarres (60 fois), des vols de voiture (41 fois), des systèmes d'alarme (39 fois), des vols qualifiés (38 fois). Toutes ces interventions, pour des incidents mineurs qui n'ont pas mené à l'arrestation de criminels, ont coûté plus de 170 000 $ en 15 mois à la CUM.

« Je ne peux pas croire que la police ait absolument besoin d'un hélicoptère pour contrôler les rôdeurs ; si ça continue, ils vont l'employer pour les chats pris dans les arbres », a dit avec ironie un citoyen de la rue Saint-Urbain, François Lescop.

« Vous ne pouvez comprendre toute l'agressivité de ces engins-là tant que vous ne vous êtes pas fait réveiller à trois heures de la nuit par le bruit ou son système d'éclairage effroyables. L'été dernier, nous n'avions plus de qualité de vie dans le Plateau Mont-Royal », a poursuivi une autre citoyenne, Louise Gannon.

M. Sarrazin a promis de rencontrer les citoyens. « Nous allons tenter de voir comment on peut utiliser cet outil tout en respectant la qualité de vie des citoyens », a-t-il déclaré.



PHOTO ANDRÉ FORGET, *La Presse* ©

Le Barreau de Montréal fête ses 150 ans

Afin de souligner le 150e anniversaire de sa fondation, le Barreau de Montréal a dévoilé hier une sculpture de bronze qui trônera en permanence dans la salle des pas perdus du palais de justice de Montréal. S'inspirant du nouveau logo du Barreau, l'oeuvre représente l'épée de la justice et le flambeau de la connaissance, de même que la compassion et l'humanité. La sculpture reposera sur un socle de granit. Le dévoilement s'est déroulé en présence du graphiste du logo du Barreau, Ariel Borremans, de la sculpteure Elizabeth Jelen ainsi que du bâtonnier Ronald Montcalm.

Les policiers améliorent leur image

ÉRIC TROTTIER

Les citoyens de l'île de Montréal ont une meilleure perception de leurs policiers depuis la mise en place de la police de quartier.

C'est ce qu'indique un sondage réalisé l'automne dernier par le service de police de la CUM (SPCUM) et rendu public hier soir.

De façon générale, les citoyens estiment que la présence policière s'est accrue dans leur quartier depuis la mise en place de la police de quartier. Plus de 80% de la population juge aussi que les policiers sont au service des citoyens, une proportion qui augmente, si on compare avec un autre sondage réalisé avant la mise en place du nouveau système.

Il semble toutefois que près d'un citoyen sur deux ayant eu recours à la police ait conclu que les policiers n'avaient pas assuré un suivi adéquat de son dossier. D'autres semblent insatisfaits de l'information reçue par les policiers ou encore de la façon dont la police a réglé un problème définitivement, mais on ne peut dire dans quelles proportions, le document rendu public hier soir ne fournissant pas toutes les données du sondage.

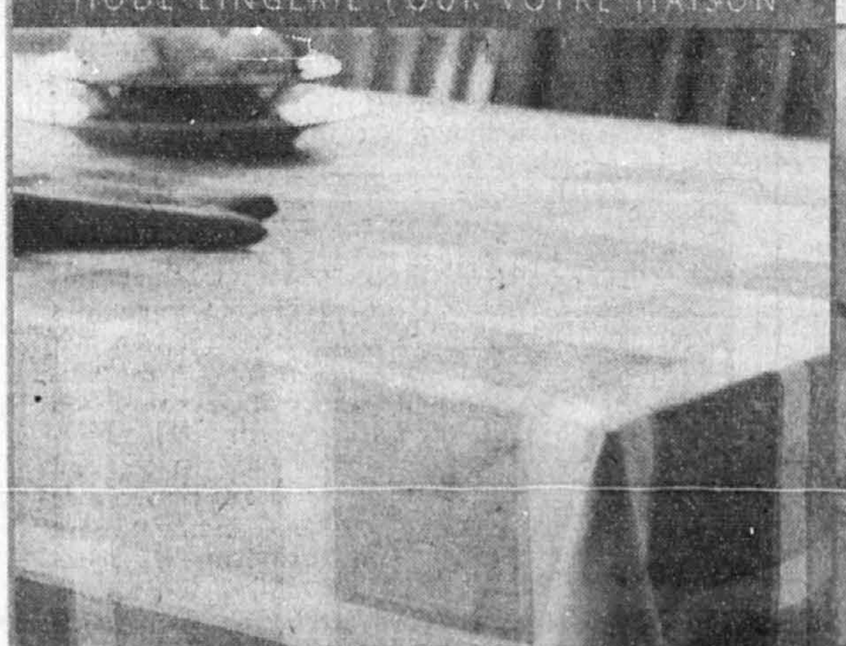
Par ailleurs, selon le même sondage, les résidants de l'île estiment, dans une proportion de 91%, que leur quartier est sécuritaire, mais 56% d'entre eux craignent les cambriolages lorsqu'ils sont absents de leur domicile.

Le sondage a été mené auprès de 6900 personnes (pour un premier volet) et 2300 (pour le second) dans le secteur des postes de quartiers 1 à 23 (ouest et sud de l'île).

« Même si ces résultats sont particulièrement encourageants, a expliqué le directeur du SPCUM, Michel Sarrazin, nous poursuivons nos efforts pour atteindre une hausse de satisfaction plus marquée. »

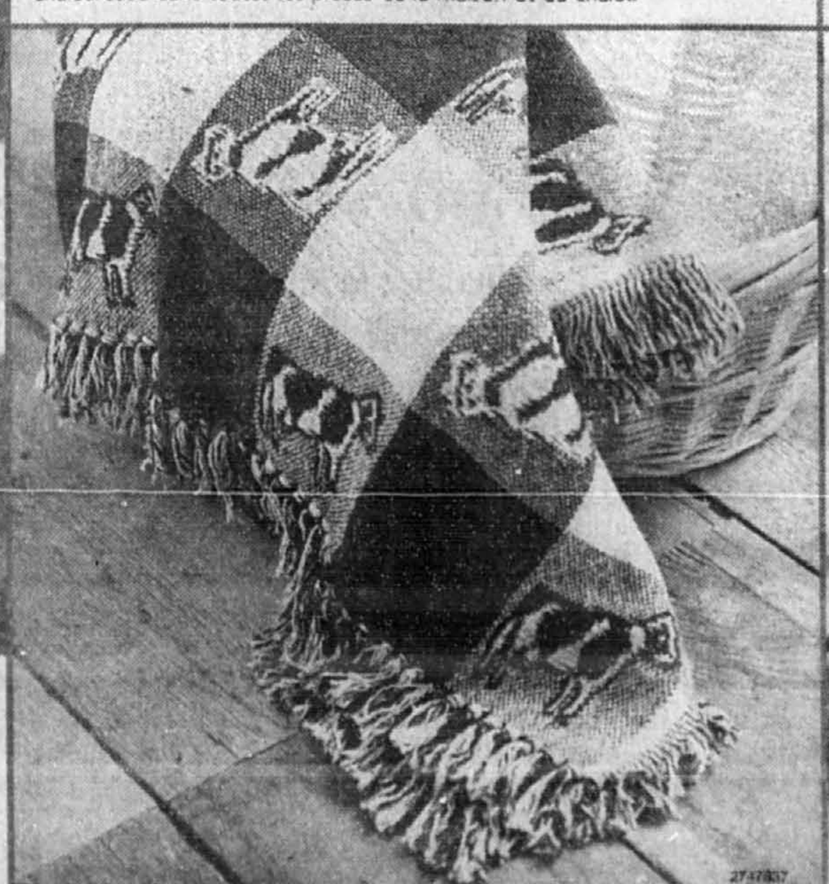
Le directeur a promis de refaire le même sondage dans quelques mois.

La Lingère
MODE LINGERIE POUR VOTRE MAISON

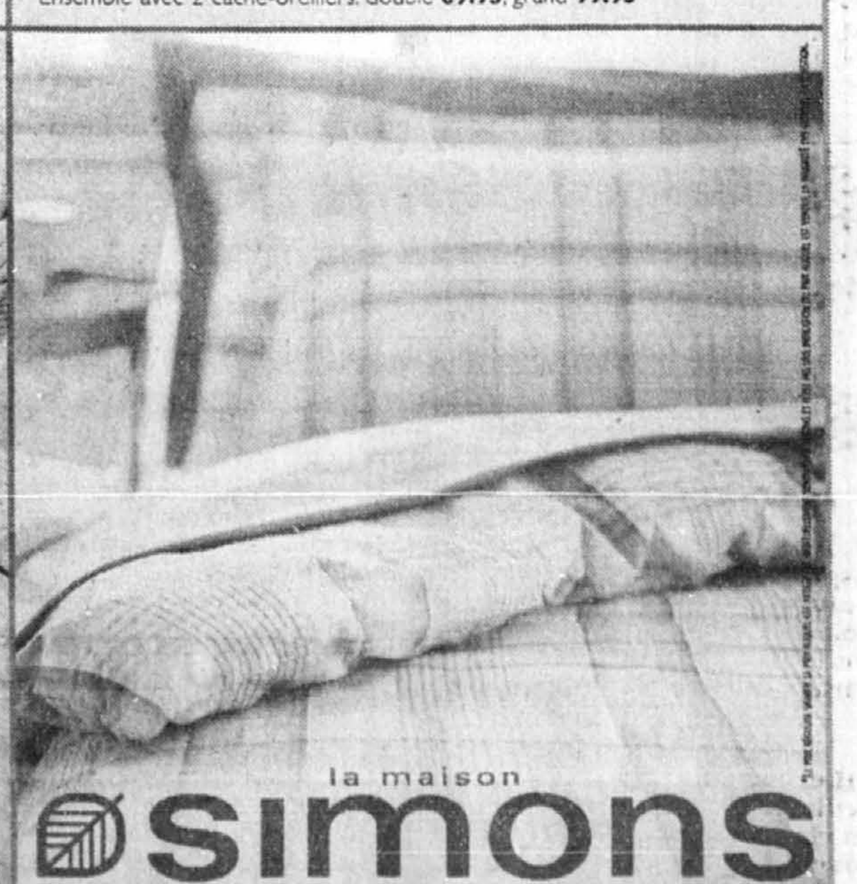


DE NOTRE COLLECTION EXCLUSIVE
NAPPE COTON MADRAS 19.99 FORMAT 54 X 72
De beaux grands carreaux pour l'été, nappes colorées aux accents vifs ou épicés en pur coton au tissage artisanal qui pimenteront à coup sûr votre décor. Napperons, serviettes et anneaux unis vous offrent une coordination parfaite. 64 x 88 / **29.95**, 64 x 108 / **34.95**, 64" rond **19.99**, 54 x 54 / **16.99**, napperon **3.99**, serviette **1.99**

UNE VALEUR EXCEPTIONNELLE
JETÉ COTON CAMPAGNARD 29.95 FORMAT 50 X 70
L'exclusivité de La Lingère, une jolie collection de jetés en coton épais et moelleux à motifs jacquard vaches dans les prés, petits moutons, maisons et coeurs, soleils ou carreaux. Un élément qui apportera une touche décorative chaleureuse dans toutes les pièces de la maison et du chalet.



UNE EXCLUSIVITÉ SIGNÉE LA LINGÈRE
ENSEMBLE HOUSSE MADRAS 69.95 JUMEAU | CACHE-OREILLER
Tissage rustique, choix de 4 carreaux dans de chaudes combinaisons estivales à dominance de lime, orange, jaune, bleu, cannelle et vert forêt. À coordonner avec notre collection de draps unis pour une chambre fraîche et éclatante. Ensemble avec 2 cache-oreillers: double **89.95**, grand **99.95**



la maison simons
QUÉBEC Place Ste-Foy • Galeries de la Capitale • Vieux-Québec MONTRÉAL 977 rue Ste-Catherine ouest SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie

Deux usuriers actifs au Casino condamnés

ANDRÉ CÉDILOT

Deux « clients » assidus du Casino de Montréal, Gilles Bacon et Jean Pletinckx, viennent d'être condamnés à des amendes respectives de 2627 $ et 2000 $ pour avoir trempé dans des affaires de prêts usuraires.

En rendant sentence, les juges Roch Saint-Germain et Jean Sirois, de la Cour du Québec, leur ont infligé une probation, tout en leur interdisant l'entrée aux casinos de Montréal, Hull et Charlevoix durant deux ans.

Bacon, 64 ans, et Pletinckx, 64 ans, dont les réputations ne sont plus à faire dans le milieu interlope, ont été arrêtés en octobre dernier par un agent double de la Sûreté du Québec.

Se faisant passer pour un joueur perdant en manque d'argent, le policier avait réussi à emprunter à quelques reprises des montants de 1000 $ ou 2000 $. En retour, les deux usuriers chargeaient des taux d'intérêts annuels de l'ordre de 1500 à 3500 % !

Habitués du Casino depuis son ouverture en 1993, Bacon et Pletinckx se connaissent, mais ne travaillent pas ensemble. Selon la SQ, les deux recrutaient leurs victimes chacun de leur côté. Avant de déménager ses pénates à l'île Notre-Dame, Bacon était vu régulièrement à la piste de courses Blue Bonnet !

« Pour les prêteurs sur gages, Blue Bonnet, c'est aujourd'hui le tiers-monde comparativement à l'argent qu'ils peuvent faire dans les casinos », a déclaré à *La Presse* un professionnel du jeu qui s'est déjà frotté à ce type de racaille qui hante le salon VIP des établissements de la société d'État.

Selon lui, les « shylocks » connus des enquêteurs du Casino n'entrent pas dans l'établissement. Ils utilisent des intermédiaires pour dénicher les emprunteurs avec lesquels ils s'entendent ensuite par cellulaire.

Gilles Bacon, résidant de Brossard, s'est reconnu coupable de harcèlement, le 19 avril dernier. Quant à la condamnation de Pletinckx, de Saint-Jérôme, elle remonte au 2 février.

NOUVELLE-ÉCOSSE

VENEZ NOUS SERRER LA PINCE !

LA MER À BRAS OUVERTS !

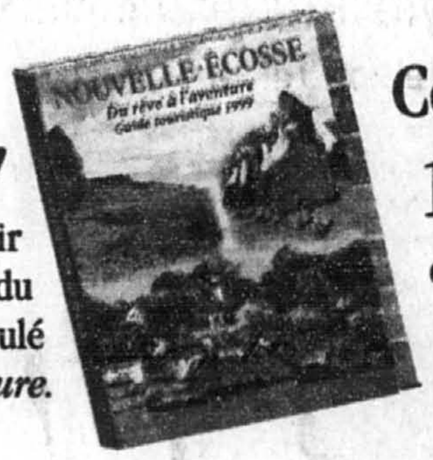
Mettez le cap sur des vacances à la mer exceptionnelles. En Nouvelle-Écosse, vous serez toujours à moins de 35 minutes de la mer. Retrouvez votre âme de marin au contact d'une population des plus chaleureuses. Venez admirer les ports et les plages, les phares et les bateaux de pêche. Contemplez les falaises sculptées par les vagues et les marées les plus hautes du monde. Des accents de musique acadienne ou écossaise flottent dans l'air. Et la table regorge de fruits de mer. Tout le long de ce fabuleux littoral de plus de 7 400 kilomètres, vous irez de découvertes en découvertes.



Plus près que vous ne le croyez !

Gratuit !

Appelez dès maintenant pour obtenir gratuitement votre exemplaire du guide touristique de 250 pages, intitulé *Du rêve à l'aventure.*



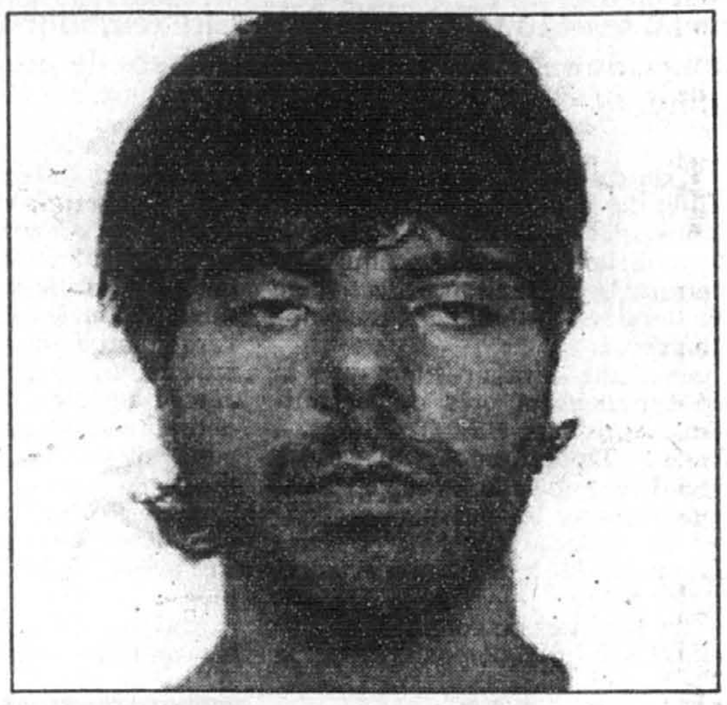
Composez le 1 800 565-0000 et demandez la téléphoniste nº 430.

Visitez notre site au http://explore.gov.ns.ca

NOUVELLE-ÉCOSSE

Toute une mer à voir !

274142



André Lepage

Sitôt libéré, il récidive

MARCEL LAROCHE

Libéré le matin de prison où il purgeait une peine de trois ans pour vol qualifié, un homme aurait vite récidivé en après-midi en dévalisant une banque du centre-ville de Montréal.

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, André Lepage aura profité d'une liberté bien éphémère, à peine six heures pour respirer l'air printanier, avant d'être à nouveau appréhendé et reconduit directement en cellule.

L'histoire inusitée de ce Montréalais de 32 ans a commencé mardi matin quand il a obtenu sa libération conditionnelle, après avoir été incarcéré en 1996 pour une affaire de vol à main armée. Lepage aurait pris la direction du centre-ville de Montréal, où il aurait fait irruption, vers 15 h 40 mardi, dans une succursale de la Banque Royale, au 360, rue Sainte-Catherine Est. Il se serait dirigé vers un guichet et, simulant une arme dissimulée sous ses vêtements, il aurait glissé une note à la préposée l'enjoignant de lui remettre le contenu de la caisse. Après avoir empoché quelques liasses de billets, le bandit solitaire, qui ne portait aucun déguisement, a pris la poudre d'escampette, sous le regard stupéfait de quelques clients de la banque.

Lepage était confortablement installé sur un banc public du carré Berri, quelques coins de rues plus loin, quand il a été reconnu par un client de la banque dévalisée qui passait par hasard dans ce secteur, vers 16h30 mardi.

Il a aussitôt alerté les policiers du poste de quartier 21 du SPCUM qui ont appréhendé Lepage.

La vie ne tient parfois qu'à... une chaîne en or

YVES BOISVERT

Accusé de meurtre, Paul Hugens Denis s'en est tiré hier avec un verdict d'« homicide involontaire », ayant réussi à jeter un certain doute dans l'esprit du jury qui l'a reconnu coupable de cette infraction moindre, hier à Montréal.

Denis, 20 ans, a été condamné quelques instants plus tard à 10 ans d'emprisonnement par le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, qui ne s'est pas gêné pour le traiter de menteur et de criminel.

Le 29 juin 1998, Denis, avec d'autres, s'en était pris à Duane McKensie, 21 ans, à la sortie du bar Heaven, dans le centre-ville. Les attaquants voulaient la chaîne en or de McKensie. Ce dernier, qui l'avait reçue de sa mère à ses 16 ans, a résisté et couru après ses agresseurs. Soudainement, Denis aurait sorti un pistolet et tiré cinq fois sur McKensie.

La défense a plaidé que le tireur était peut-être un autre membre du groupe, mais pas Denis. L'arme, de fait, n'a jamais été retrouvée et les témoignages étaient fort contradictoires sur l'identification du tireur.

Si vous avez un doute sur l'identité du tireur, mais que vous croyez que Denis a participé à l'agression à main armée pour voler la victime, alors le verdict d'homicide involontaire est ouvert, a dit le juge Boilard. C'est apparemment cette thèse qui a été retenue.

LE PRINTEMPS

Camionnette CAB PLUS B3000 1998

17 335 $*

V6 - 3 litres • 5 vitesses • roues sports • radio am/fm cd • vitres teintées • garantie unique 3 ans / 60 000 km



mazda Coup de foudre! Coup de fougue!

*Taxes en sus

2815, Sherbrooke est (entre Pie-IX et Papineau) www.delislemazda.com

Delisle mazda 523-1122 Votre meilleur choix!

Elle nie avoir mordu des enfants

YVES BOISVERT

Kim Phung Nguen, responsable de la garderie Les Petits amis de Tat, dans le quartier Côte-des-Neiges, a dit n'avoir jamais mordu d'enfant et a attribué à d'autres enfants les morsures constatées sur deux des petits sous sa garde.

Témoignant pour sa défense devant le juge Robert Sansfaçon, de la Cour du Québec à Montréal, Mme Nguen, 37 ans, a dit qu'il est contraire à ses principes de s'en prendre physiquement aux enfants. Elle est accusée de « voies de fait causant des lésions corporelles ».

Après une réunion des parents de la garderie, en mars 1998, il fut décidé de porter plainte à la police. Deux enfants d'environ un an et demi auraient été mordus par la responsable, selon les plaignants. L'un a été mordu au bras, l'autre aux fesses et au bras. Les deux mordaient d'autres camarades de la garderie et, de l'aveu même de Mme Nguen, il était difficile de les mettre au pas.

Selon une éducatrice qui a témoigné pour la Couronne, c'est parce qu'elle était exaspérée de voir ces enfants mordre les autres que Mme Nguen les aurait mordus, pour les punir. Elle aurait craint de perdre de la clientèle.

Cette éducatrice a dit avoir reçu des aveux de Mme Nguen concernant un des enfants, avec la consigne de ne pas le dévoiler aux parents. À un certain moment, elle a également vu Mme Nguen partir dans un endroit isolé avec un des deux enfants « mordeurs » ; il en est revenu en pleurant et avec une marque sur le bras.

Aucune expertise médicale n'a été faite, mais les parents ont dit que les marques de dents ont persisté plusieurs jours et étaient grosses. Mme Nguen a dit que les morsures, qu'elle a aussi constatées, étaient probablement le fait d'autres enfants. Sa garderie est toujours ouverte.

Le procès, qui dure depuis lundi, se poursuit ce matin.

Ratté a tué, puis s'est suicidé

MARCEL LAROCHE

Après avoir abattu son amie de coeur d'une balle à la tête, un évadé de prison est allé se réfugier dans une chambre de motel pour mettre fin à ses jours en se flambant la cervelle avec la même arme de poing.

C'est à cette conclusion qu'en arrivent les policiers de la CUM qui ont la certitude que Pierre Ratté, un repris de justice de 39 ans, a assassiné sa compagne de 36 ans, Sylvie Tétrault, avant de se suicider.

Le cadavre du meurtrier a été découvert mercredi dernier dans l'unité 207 du motel Éconolodge du Parc olympique, au 4645, boulevard Métropolitain Est, à Saint-Léonard, tandis que celui de sa victime l'a été 24 heures plus tard, à l'intérieur de l'appartement 1 du 4934, avenue Pierre-de-Coubertin, dans l'est de la métropole.

Des expertises balistiques effectuées sur l'arme trouvée près du corps de Ratté montrent qu'elle a aussi servi dans l'assassinat de sa compagne, Sylvie Tétrault.



Pierre Ratté

Un appel téléphonique anonyme logé jeudi soir dernier à la police de la CUM disait que le corps d'une femme gisait à l'intérieur d'un logement de l'avenue Pierre-de-Coubertin, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Le même informateur faisait également le lien entre cet assassinat et le suicide survenu la veille dans un motel de Saint-Léonard.

En faisant enquête, les policiers ont découvert que Ratté, condamné à 16 ans de pénitencier le 24 mars 1993 pour vol qualifié, séquestration et évasion, s'était à nouveau évadé du pénitencier à sécurité moyenne de Drummondville, le 9 octobre 1998.

Ratté était considéré par la police comme un individu dangereux et un spécialiste de l'évasion — il s'est évadé au moins trois fois depuis 1993.

Selon le lieutenant-détective Pierre Grignon, de la section des homicides du SPCUM, tout est suffisamment clair pour clore les deux dossiers.

Spectacle aérien annulé pour cause de guerre

ISABELLE HACHEY

Le Spectacle aérien de Montréal, prévu pour les 22 et 23 mai à l'aéroport de Mirabel, a été annulé en raison du conflit opposant les forces de l'OTAN et les troupes de Slobodan Milosevic, en Yougoslavie.

« Sensible » à la situation dans les Balkans, et sûrement afin de s'éviter les critiques, la Fondation aéronautique de Montréal a décidé d'annuler l'événement qui attire environ 70 000 visiteurs chaque année.

« On allait présenter, pour des fins de divertissement, un spectacle auquel les familles étaient conviées pour admirer les mêmes avions que ceux utilisés dans le conflit au Kosovo, comme les CF-18 canadiens », explique le directeur général de la Fondation, Pierre Patry.

Le fait que le gouvernement du Canada, un important commanditaire du spectacle aérien, n'ait pas accordé de subvention cette année n'a pas joué dans cette décision, assure M. Patry. Le spectacle coûte 800 000 $ à produire et la Fondation n'a jamais réalisé de surplus depuis sa création, en 1994. D'ailleurs, on doit décider de son avenir incertain dans les prochaines semaines.

Toutes les organisations ne sont pas aussi « sensibles » au conflit du Kosovo, puisque les spectacles aériens prévus en mai à Washington et à Ottawa n'ont pas été annulés.

En 1994, le Spectacle aérien de Montréal avait déclenché une vive polémique en faisant une démonstration de bombardements grâce à des simulations pyrotechniques. « Les gens adorent ça au Canada et aux États-Unis. Au fond, c'est comme des feux d'artifice, mais ça été perçu ici comme une glorification de la guerre », rappelle M. Patry.

Ces dernières années, les conflits de la planète n'ont pourtant pas empêché la Fondation de présenter des spectacles aériens ? « Il n'y a jamais eu de spectacle aérien présenté par la Fondation aéronautique en même temps qu'un conflit qui impliquerait des Canadiens ou nos invités, les Américains », nuance M. Patry.

Le prix Claude-Hébert à J.-D. Marchand

Le prix Claude-Hébert a été remis à Jean-Denis Marchand, directeur de l'école Adélard-Desrosiers (Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île), a fait savoir hier le président du Conseil scolaire de l'île de Montréal, Jacques Mongeau.

Ce prix exprime annuellement la reconnaissance que le Conseil manifeste aux gens qui se distinguent par leur engagement exceptionnel et leur succès avec les élèves de milieux défavorisés.

Il est accompagné d'une bourse de 1000 $ qui doit être utilisée sous forme de support à l'action pour laquelle l'engagement du lauréat a été reconnu.

LA SAISON DES AUBAINES !

Venez découvrir le plaisir du magasinage chez Benix et le vaste choix d'articles ménagers et de vaisselle de grandes marques, aux PLUS BAS PRIX GARANTIS !

N'oubliez pas la Fête de Mères le 9 mai!

Assiettes ou bols en céramique, peints à la main 19,99 $ Cour. jusqu'à 59,99 $
Tasses à café 20 oz 5,99 $ Cour. 12,99 $
Casseroles en acier inox 18/10 avec couvercles en verre trempé Vendues à l'unité À compter de 29,99 $ jusqu'à 159,99 $
Service de vaisselle 20 pièces 149,99 $ Cour. 39,99 $
Porte-assiette et serviettes en fer forgé À compter de 6,99 $ Cour. jusqu'à 49,99 $
Casserole pour pâtes / cuiseur à vapeur, 4 pièces 29,99 $ Cour. 79,99 $
Service en fine porcelaine pour 8 49,99 $ Cour. 149,99 $
Ensemble de 4 verres sur pied Motifs variés 12,99 $ Cour. 29,99 $
Batterie pour gourmets en acier inox, 10 pièces 199,99 $ Cour. 499,99 $
Service en fine porcelaine 118 pièces 179,99 $ Cour. 599,99 $
Batterie de qualité supérieure 17 pièces en acier inox lourd 18/10, garniture dorée 599,99 $ Cour. 1 499,99 $
Panier à pique-nique 17,99 $ Cour. 39,99 $
Vaisselle du four à la table À compter de 14,99 $ Cour. jusqu'à 45,99 $
Service à salade en bois Rond de serviette 5,99 $ Cour. 8,99 $ Ensemble de service 4,99 $ Cour. 7,99 $
Bol à salade 19,99 $ Cour. 39,99 $
Verres en acrylique gaufré à motif fruit À compter de 1,99 $ Cour. jusqu'à 6,99 $
Coutellerie en acier inox Service pour 6 Manches de couleur variée 29,99 $ Cour. 59,99 $
Poivrières variées À compter de 5,99 $ Cour. jusqu'à 39,99 $
Ustensiles Gourmet pour barbecue avec manches en bois de rose À compter de 6,99 $ Cour. jusqu'à 19,99 $
Ensemble Ultimate Organizer 27 pièces 17,99 $ Cour. 27,99 $

BENIX & CO.
IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ
Lundi-mercredi 10 h — 18 h
Jeudi-vendredi 10 h — 21 h
Samedi 9 h — 17 h, Dimanche 10 h — 17 h
PASSEZ À L'UN DE NOS 2 MÉGA-ENTREPÔTS! DEUX IMMENSES MAGASINS REMPLIS D'AUBAINES!
7335, BOUL. DÉCARIE angle Jean-Talon, station Namur
3213, AUTOROUTE 440 Chomedey, en face du Carrefour Laval, à côté de Yellow Plus

15 ANS DE SUCCÈS

Il y a 15 ans, Chrysler réinventait l'automobile familiale avec l'Autobeaucoup. Depuis ce temps, année après année, la mini-fourgonnette Dodge/Plymouth est demeurée la plus vendue au pays. Aujourd'hui, votre concessionnaire Chrysler vous offre la mini-fourgonnette 15e anniversaire, série Platine.



Mini-fourgonnette Dodge/Plymouth 15e anniversaire, série Platine
modèle à empattement court

Insignes spéciaux 15e anniversaire, série Platine • Couleur extérieure exclusive platine éclatant • Glaces à écran solaire Moteur V6 de 3,0 litres • Transmission automatique à quatre rapports • Climatiseur • Deux portes coulissantes • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques • Sièges pour sept passagers • Sièges à roulettes Easy Out^MC • Régulateur de vitesse • Radio AM/FM stéréo • Essuie-glace de lunette arrière • Verrous arrière à l'épreuve des enfants • Poutres de protection dans les portes • Plein d'essence†

269 $* PAR MOIS OU 21 799 $‡

Aucun dépôt de sécurité. Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 565 $. 0 $ de comptant initial : 372 $* par mois. Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

Taxe sur le climatiseur incluse.

Vous pouvez également vous procurer le modèle à empattement long de la mini-fourgonnette Dodge/Plymouth 15e anniversaire, série Platine.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

CHRYSLER Dodge Camions Dodge | CHRYSLER Plymouth Jeep

CHRYSLER

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.

2748173

Actualité

Orphelins de Duplessis : les soeurs en ont arraché

Les études des Soeurs de la Providence contredisent celle du professeur Lauzon

ISABELLE HACHEY

Loin d'avoir profité de l'internement des orphelins de Duplessis, les congrégations religieuses tiraient le diable par la queue afin de s'occuper des enfants que la société québécoise avait rejetés à l'époque de la « Grande Noirceur », selon les Soeurs de la Providence.

Les soeurs interprètent l'histoire sous un tout autre angle que les orphelins de Duplessis, et les études dont elles disposent contredisent celle de la Chaire d'études socio-économiques de l'UQAM, qui soutient que l'Église a empoché 10,5 millions (70 millions en dollars de 1999) en plaçant 3000 enfants normaux en asile psychiatrique.

Dans un document transmis aux médias hier, les Soeurs de la Providence affirment que les religieuses devaient exploiter leurs fermes et travailler à l'extérieur de leur congrégation pour financer les orphelinats et les asiles, l'aide gouvernementale étant beaucoup trop maigre pour subvenir à leurs besoins. Le document fait état d'une recherche du professeur Yves Vaillancourt, *L'évolution des politiques sociales au Québec, 1940-1960*, qui révèle que pendant cette période, les religieuses auraient plutôt fourni 250 millions pour combler les déficits d'exploitation des établissements charitables de leurs communautés.

« Dans le contexte des années cinquante, la situation financière des institutions d'assistance était devenue si précaire, les dispositions législatives et réglementaires qui encadraient le régime de l'Assistance publique étaient devenues si complexes et confuses que seules les institutions passées maîtres dans la chasse aux octrois spéciaux de toutes sortes pouvaient s'en sortir », note M. Vaillancourt dans son étude publiée en 1988 aux Presses de l'Université de Montréal.

« Il y a des religieuses d'un certain âge, qui se sont dévouées dans les orphelinats et au Mont-Providence, qui sont terriblement blessées et offusquées de voir tout ce qu'on met dans les journaux », déplore soeur Marie-Paule Levaque, qui fut trésorière des Soeurs de la Providence de 1957 à 1982.

Selon elle, les conclusions de l'étude de l'UQAM sont totalement fausses et sans fondement. Outrées, les Soeurs de la Providence menacent d'ailleurs de poursuivre en diffamation l'UQAM et ses deux chercheurs, Léo-Paul Lauzon et Martin Poirier.

« C'est bien beau de parler de 70 millions, un montant indexé en 1999, mais on n'a pas pensé à calculer les dépenses et à les indexer de la même façon. C'est une drôle de façon de comptabiliser », dit Mme Levaque, qui soutient que les chercheurs ont fait des déductions sur la base de données partielles et erronées. « Leur méthodologie ne tient pas debout. »

Les indemnités quotidiennes versées par le gouvernement aux congrégations variaient considérablement d'une institution à l'autre, et étaient même parfois inférieures dans les hôpitaux psychiatriques que dans les orphelinats, selon Mme Levaque. Ainsi, il serait faux d'affirmer que les congrégations ont transféré des enfants illégitimes en asile dans le but de recevoir des « per diem » deux à trois fois plus généreux.

Dans le cas du Mont-Providence, les religieuses soutiennent que les indemnités quotidiennes sont demeurées inchangées — deux dollars par enfant — après la conversion de l'institution en hôpital psychiatrique, en 1954.

Ici encore, les chiffres se contredisent carrément. Selon l'étude de l'UQAM, « la conversion du Mont-Providence a été plus que salutaire pour ses finances », puisque l'établissement aurait réalisé, en 1961, un surplus de 191 091 $. Mais selon les Soeurs de la Providence, l'hôpital aurait plutôt enregistré un déficit d'opérations cumulé d'un million à la fin de 1959, et de 2,4 millions en 1962.

■ Voir autre texte en page B3

Les diplômés de 1995 s'en tirent bien sur le marché du travail

Presse Canadienne
OTTAWA

Les diplômés de 1995 ont été promus alors que l'économie était en expansion, et deux ans après l'obtention de leur diplôme, la plupart d'entre eux occupaient un emploi, a fait savoir Statistique Canada hier.

En 1995, près de 300 000 étudiants se sont vu décerner un diplôme par des écoles de formation professionnelle et des métiers, des collèges et des universités, à un moment où l'économie était en croissance, comme cela avait été le cas pour les finissants de 1990, 1986 et 1982. Deux ans plus tard, 79 pour cent des diplômés des écoles de formation, 85 pour cent de ceux des collèges et 83 pour cent des diplômés des universités étaient employés à temps plein où à temps partiel.

Selon Statistique Canada, les diplômés universitaires en commerce et en génie ont été les plus nombreux à trouver un emploi à temps plein, 85 pour cent des premiers et 81 pour cent des deuxièmes y étant parvenus en 1997.

Quelque 14 pour cent des diplômés des collèges et des universités travaillaient à temps partiel, deux ans après avoir obtenu leur diplôme, a ajouté l'organisme fédéral.

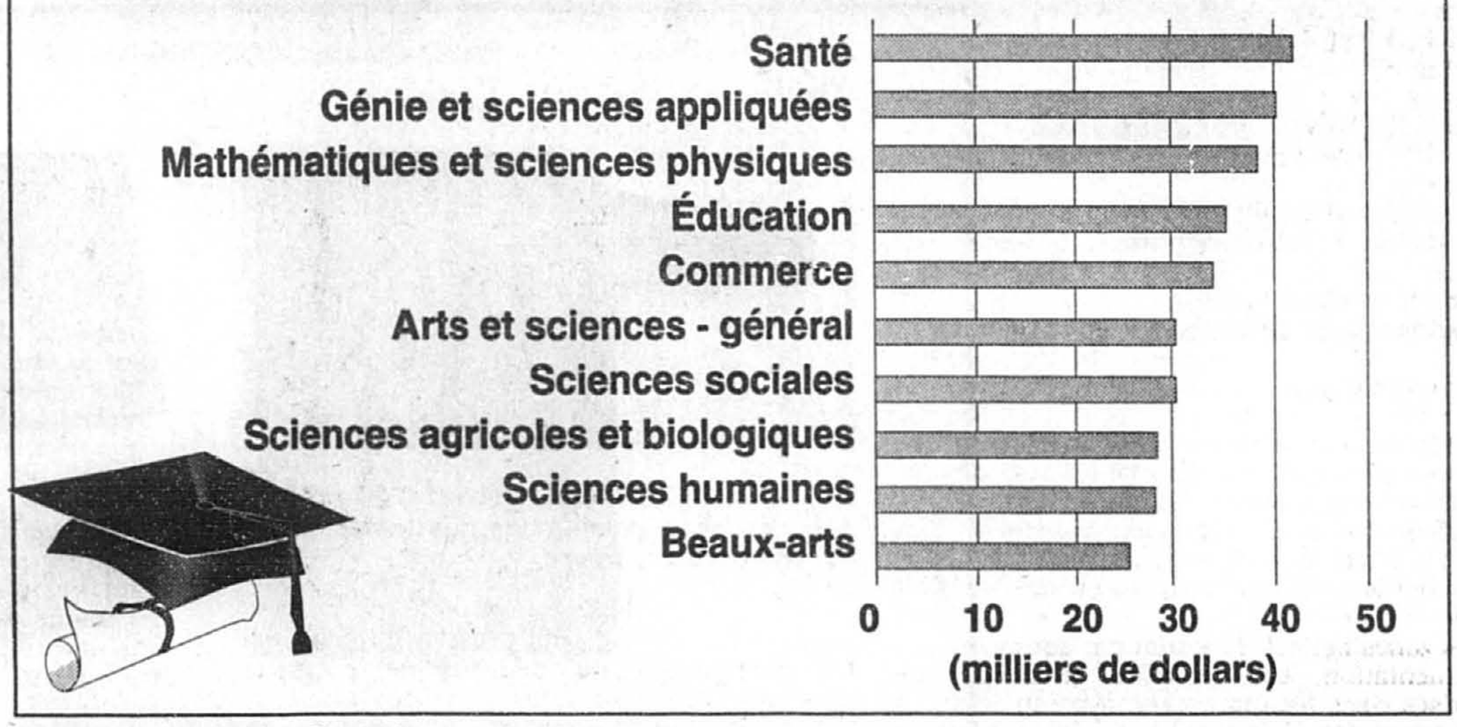
Parmi les diplômés des collèges et des universités, les hommes affichaient des taux d'emploi à temps plein supérieurs à ceux des femmes. Toutefois, environ 12 pour cent des diplômées universitaires ne travaillaient pas à temps plein en raison d'obligations familiales ou parce qu'elles préféraient travailler moins d'heures.

Par ailleurs, un peu plus de 50 pour cent de tous les diplômés de 1995 qui travaillaient à temps plein, deux ans après l'obtention de leur diplôme, ont déclaré avoir déniché un emploi étroitement lié à leur champ d'études. Vingt-deux pour cent ont dit en occuper un quelque peu lié à leurs études.

Enfin, Statistique Canada a indiqué que le taux de chômage était plus bas chez les diplômés ayant un niveau de scolarité élevé. Le taux de chômage des diplômés des collèges et des universités est demeuré relativement stable, ces dix dernières années, tandis que celui des diplômés des écoles de formation professionnelle et des métiers fluctuait au gré des hauts et des bas de la situation du marché du travail.

Diplômés de 1995

Les gains médians affichés par les diplômés de 1995 qui travaillaient à temps plein deux ans après leur promotion, par champ d'études.



Source: Statistique Canada

– PC



BROME-MISSISQUOI

La fermeture de services publics fera mal

MARTHA GAGNON

Le transfert et les fermetures de plusieurs services gouvernementaux pourraient affecter 400 emplois et causer des pertes annuelles de plus de 11 millions dans la région de Brome-Missisquoi.

Lors d'une conférence de presse hier, Alain Labonté, président du Centre local de développement, a présenté une étude sur les impacts économiques qu'a la disparition de plusieurs services publics, dont les deux derniers sur la liste touchent la santé et le domaine judiciaire. Le gouvernement a en effet annoncé son intention de fermer le service de traumatologie de l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins (BMP), à Cowansville, et de transférer les principaux services juridiques à Granby.

« Il faut arrêter cette saignée, affirme M. Labonté. Le tissu économique se déchire et la fibre sociale est sérieusement menacée par l'effritement de notre infrastructure régionale. » Le député du comté, Pierre Paradis, et celui d'Iberville, Jean-Paul Bergeron, appuient les revendications de la population pour la sauvegarde des services.

L'étude réalisée par l'économiste Gilles Roy révèle que les pertes salariales reliées à la fermeture du centre de détention provincial, de la direction territoriale du ministère des Transports, du déménagement du centre administratif de la commission scolaire, des bureaux de la GRC, en plus des pertes potentielles des services juridiques et de traumatologie, s'élèvent à plus de 11 millions par année. On estime que le manque à gagner pour les commerçants locaux est de plus d'un million.

Les transferts et les fermetures vont entraîner la perte ou le déplacement de 400 employés sur le territoire. L'étude évalue à plus de 750 000 $ par année (de façon récurrente) l'impact financier pour les usagers, professionnels et employés qui devront se déplacer pour obtenir ou dispenser des services. L'étude qualifie ce coût de « taxe d'éloignement ».

Selon M. Labonté, le transfert des principaux services juridiques à Granby entraînerait une diminution du nombre de dossiers de 5700 à environ 2400.

Par ailleurs, dans une lettre envoyée à *La Presse*, le président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du centre hospitalier BMP, le Dr Pierre Dauth, et trois codirecteurs médicaux affirment que la perte du service de traumatologie est inacceptable.

« Dans un climat de crise sans précédent, de 1995 à 1998, l'hôpital offrait les meilleures performances de son histoire, soulignent les signataires. Il a reçu le prix pancanadien pour l'administration, un prix québécois pour le mode de gestion et un prix régional pour l'intégration des soins avec le CLSC. Et il s'apprête à devenir le premier centre canadien à recevoir le titre « Ami des bébés » décerné par l'Organisation mondiale de la santé et l'Unicef. »

Les responsables médicaux comprennent mal que la régie de la santé mette en péril les urgences de l'hôpital et certains services en éliminant la traumatologie qui permet d'attirer des professionnels et d'augmenter le nombre de patients.

« En 1997, on voulait fermer notre bloc opératoire après 17 h la semaine et tous les week-ends. Voilà maintenant qu'on assiste à la saga de la traumatologie », disent-ils.

La Coalition de l'hôpital, formée de représentants du milieu, invite pour sa part les citoyens à écrire des lettres de protestations à la ministre de la Santé et à la régie régionale. D'autres pressions pourraient aussi être exercées dans les prochaines semaines.

St-Hubert interdit les pesticides

MARTHA GAGNON

L'épandage de pesticides par des entreprises spécialisées dans le traitement des pelouses et jardins sera interdit à Saint-Hubert l'été et l'automne, plus précisément du 15 juin au 14 avril.

L'interdiction, pour l'instant, ne n'étend pas à l'ensemble de la population.

« Un règlement qui fait rouspéter plusieurs entreprises mais reçoit l'approbation d'une bonne partie de la population. Des citoyens auraient même souhaité une réglementation plus large, mais nous avons décidé de procéder par étapes », a dit hier Jacques E. Poitras, conseiller municipal responsable de l'environnement.

Selon lui, la Ville estime que sur 28 000 propriétaires, près de 50 % ont recours à des entreprises spécialisées pour l'entretien de leur terrain. Il y a une douzaine de compagnies qui se partagent le marché.

« Les pesticides sont devenus une préoccupation, dit M. Poitras. En plus de présenter des risques pour la santé, ils peuvent aussi être une cause d'allergie. »

L'administration du règlement est confiée au chef de la division permis et inspections du service du développement du territoire. Ce dernier peut visiter et examiner toute propriété, émettre un avis ou mettre en demeure toute personne ou compagnie qui procède à l'épandage de pesticides, de suspendre ses activités illégales.

Quiconque contrevient au règlement sera passible d'une amende allant de 150 $ à 2000 $. Les amendes pourront être plus élevées dans les cas de récidive.

Les zones agricoles ne sont pas soumises à la réglementation. Les pesticides pourront être autorisés dans les cas graves d'infestations. La Ville a toutefois prévu une série de précautions qui devront être prises dans les cas d'épandage en dehors de la période de réglementation, comme la vitesse des vents et la mise en place d'affiches sur le terrain.

M. Poitras reconnaît que la principale difficulté réside dans l'application du règlement. Les inspecteurs ne peuvent se promener constamment dans les rues. « Plutôt que le bâton, nous allons privilégier l'éducation et l'information. La Semaine de l'environnement sera une occasion », précise le conseiller.



Photothèque *La Presse* ©

Les résidants de Saint-Hubert devront dorénavant se passer des pesticides du 15 juin au 14 avril.

De plus en plus de villes adoptent des règlements pour interdire, diminuer ou contrôler l'utilisation des pesticides.

L'Assemblée des évêques au secours des endettés

MARTHA GAGNON

À la veille de la Fête des travailleurs, l'Assemblée des évêques du Québec invite les gouvernements et la société à écouter « le cri de détresse des personnes endettées » pour trouver des solutions à ce problème qui prend de l'ampleur.

Lors d'un point de presse hier, la présidente de l'ACEF Rive-Sud, Nathalie Bernard, et le responsable de la pastorale pour le diocèse Saint-Jean-Longueuil, Jacques Morin, ont présenté le document sur l'endettement, intitulé *Je n'arrive plus à joindre les deux bouts*, préparé par le comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques à l'occasion du 1er mai.

Le document rappelle que l'indice d'endettement à la consommation est passé de 15,3 % en 1984 à 22,1 % en 1997. « Derrière ces statistiques se cachent les inquiétudes et les angoisses des familles, explique Mme Bernard. La situation de plusieurs abonnés d'Hydro-Québec incapables de payer leur facture démontre la nécessité de trouver des solutions collectives à ce problème social. »

Les évêques estiment que notre « projet de société » est en cause. Selon eux, les politiques gouvernementales concernant l'emploi, la sécurité du revenu, le logement social et la fiscalité sont à réévaluer. « Une action pour un changement passe par l'information, l'analyse et la solidarité avec les victimes de l'économie actuelle », précisent-ils.

Le désengagement de l'État dans plusieurs domaines pour atteindre le déficit zéro, la baisse de revenus des particuliers, l'augmentation du coût de la vie, le manque d'emplois, les pièges du crédit, ainsi qu'une mauvaise redistribution des richesses sont des facteurs responsables de l'endettement.

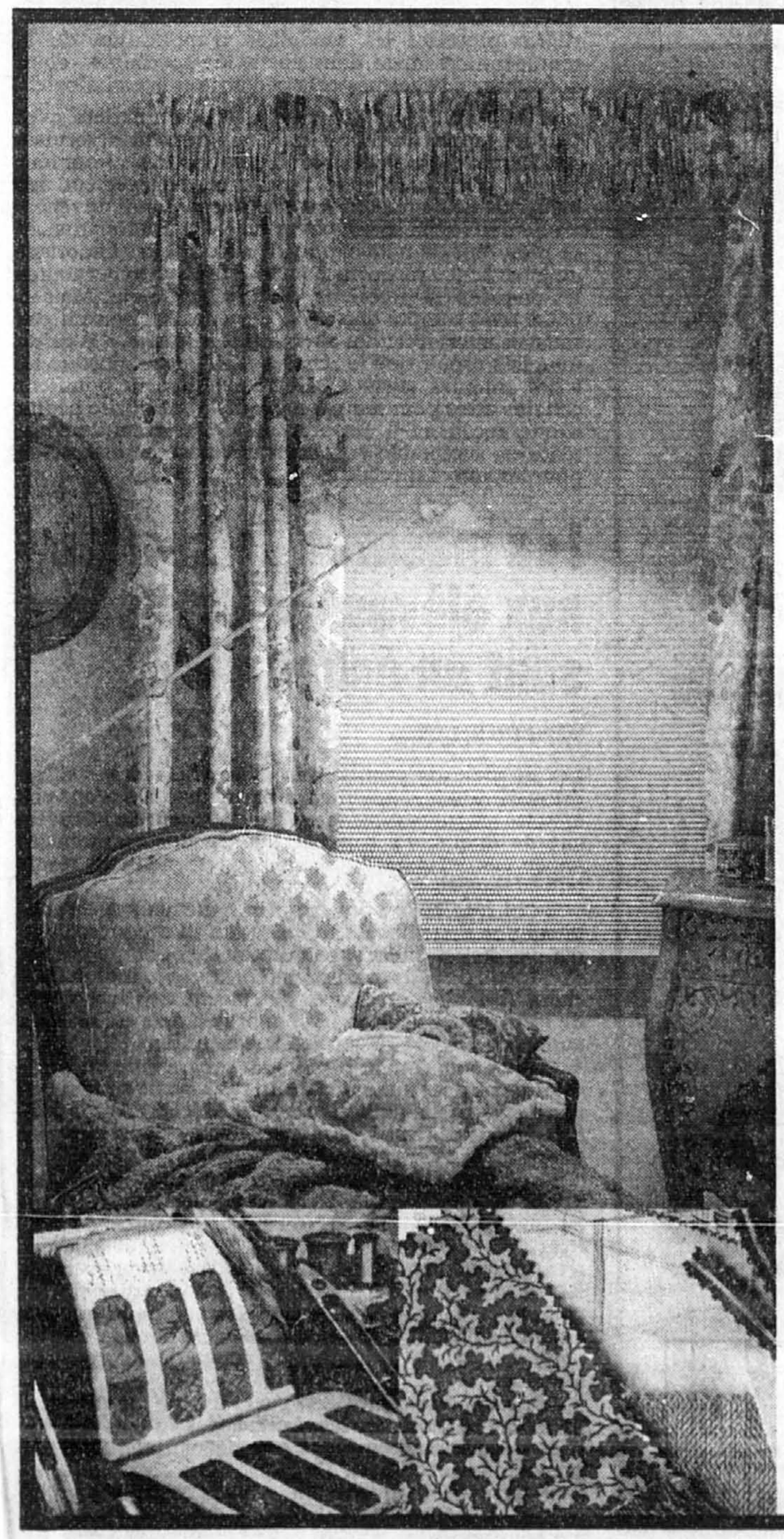
La présidente de l'ACEF reconnaît que les gens endettés ont parfois une part de responsabilité. « Il y a la mauvaise gestion, les dépenses excessives, les problèmes d'alcool et de drogue. Mais ce n'est pas le cas de tout le monde », explique Mme Bernard.

Dans leur document, les évêques mentionnent qu'il est difficile de résister à la publicité de type « Achetez tout de suite... payez en l'an 2000 ». Ils déplorent que l'accès au crédit soit de plus en plus facile. « Les taux d'intérêt de 18 %, jusqu'à 28 % sur les cartes de crédit des banques et des grands détaillants, sont une cause d'endettement », disent-ils.

Mme Bernard ajoute que les prêteurs sur gage sont fort nombreux. « C'est vers eux que se tournent trop souvent les gens endettés au lieu de venir nous consulter. »

Les évêques souhaitent que ce 1er mai soit une occasion de « prendre conscience qu'aujourd'hui de nouvelles formes d'esclavage sont à l'oeuvre dans l'économie de marché ». Il faut, selon eux, être « capables de s'indigner pour dénoncer les structures d'une société qui génère d'intolérables inégalités et rend certaines dettes impossibles à remettre ».

Enfin, ils invitent les gens à réclamer d'Ottawa le contrôle des taux d'intérêt sur les cartes de crédit, à appuyer la Coalition nationale qui demande que la caisse d'assurance-emploi profite à ceux qui y ont contribué et à appuyer la lutte pour l'équité salariale.



Nous ferons tout pour faire *chanter* vos Fenêtres



CONFECTION SUR MESURE POUR VOS FENÊTRES

Stores en bois · Cantonnières bouffantes · Tissus · Stores verticaux

Écrans shoji · Stores horizontaux · Stores romain · Stores plissés

Économisez jusqu'à 60%

LE CHOIX LE PLUS COMPLET ET LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS EN PARURES DE FENÊTRES

Les plus jolies fenêtres du pays au plus bas prix garantis !

Levolor° HOLICAN HunterDouglas SILHOUETTE • DUETTE • LUMINETTE

Service à domicile gratuit

Téléphonez-nous pour qu'un de nos conseillers en décoration vous rende visite.

C'est gratuit et sans obligation 331-5260

CENTRE ROCKLAND 341-7810

LES PROMENADES DE LA CATHÉDRALE 282-9525

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON LINEN CHEST

PLACE PORTOBELLO BROSSARD 671-2202

LES GALERIES LAVAL 681-9090

Les infirmières auxiliaires descendent dans la rue

Elles réclament la fin des abolitions de postes et le maintien des stages de formation



PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Les infirmières auxiliaires ont établi hier matin un dispensaire devant l'édifice abritant les bureaux de l'Association des hôpitaux du Québec.

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Plus d'une centaine d'infirmières auxiliaires affiliées à la CSN ont campé hier et cette nuit devant les bureaux de l'Association des hôpitaux du Québec, boulevard de Maisonneuve, réclamant la fin des abolitions de postes et le maintien des stages de formation dans les hôpitaux et les CLSC.

Entre 1994 et 1997, soulignent les syndiqués, 2916 des 17 053 postes d'infirmières auxiliaires ont été abolis dans le réseau de la santé, une diminution de 13,6 %. Par comparaison, les effectifs infirmiers n'ont été réduits que de 2 %, tandis que le nombre de préposés aux bénéficiaires a chuté de 4 %.

« Sans tomber dans la paranoïa, il y a une conspiration pour dire qu'il n'y a que les infirmières qui sont capables de donner les services aux bénéficiaires », s'est indigné le président de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), Louis Roy. « On essaie de nous faire croire qu'il y a pénurie d'infirmières et en même temps on se débarrasse des titres d'emplois qui leur viennent en appui. »

Les manifestants s'en sont pris à la volonté des hôpitaux et des CLSC de ne plus accueillir de stagiaires à compter de l'entrée en vigueur du nouveau programme de formation des infirmières auxiliaires, l'an prochain.

En mars 1998, la ministre de l'Éducation de l'époque, Pauline Marois, maintenant à la Santé, avait indiqué que le programme révisé « devrait tenir compte du fait que, à l'avenir, les infirmières auxiliaires (...) devront travailler *principalement* dans des centres d'hébergement et de soins de longue durée. »

De là à dire que les stages offerts à l'extérieur des services de longue durée doivent être éliminés, il y a un pas que les infirmières auxiliaires refusent de franchir. « Le ministère de la Santé nous avait assuré qu'il y aurait des stages dans les milieux de courte durée et en santé communautaire, affirme le président de l'Ordre des infirmières auxiliaires du Québec, Régis Paradis. Ce n'est qu'au début de l'année qu'on a entendu dire que ce ne serait pas le cas, ce qui nous a été confirmé lors d'une rencontre avec le ministère et les associations patronales, le 3 mars. »

Les infirmières auxiliaires tiennent mordicus à la formation pratique en milieu de courte durée, jugeant que c'est la seule façon pour elles d'acquérir des compétences fondamentales pour les soins en médecine et les soins pré et postopératoires.

La porte-parole de la ministre Marois, Nicole Bastien, a dit hier qu'aucune décision n'avait été prise quant aux stages, mais elle a reconnu qu'il « faudrait tenir compte du besoin manifesté par les établissements ». Du côté de l'AHQ, on affirme qu'il « n'y a rien de campé » quant aux endroits où les futures infirmières auxiliaires pourront faire leurs stages, mais on reconnaît que depuis le virage ambulatoire, la « tendance lourde » est à l'effet d'abolir les postes des infirmières auxiliaires et de les remplacer par des postes d'infirmières.

« Maintenant, les durées de séjour sont plus courtes et les patients, quand ils sont à l'hôpital, sont en phase aiguë de leur maladie, observe Suzanne L. Michaud, responsable des dossiers de soins infirmiers à l'AHQ. Ça demande des habiletés et des compétences accrues de la part du personnel. »

Quoi qu'il en soit, les infirmières auxiliaires réclament de la ministre qu'elle enjoigne aux hôpitaux et aux CLSC de continuer d'offrir des stages. « On aimerait que Mme Marois applique au ministère de la Santé ce qu'elle avait convenu quand elle était ministre de l'Éducation », a résumé Louis Roy, qui souhaite aussi qu'elle rencontre les infirmières auxiliaires pour entendre leurs doléances.

33 % DE RABAIS
TOUS
LES VÊTEMENTS DES COLLECTIONS
PRINTEMPS/ÉTÉ
POUR FEMMES
Le rabais s'applique sur le prix d'origine. Ne peut être combiné à aucune autre offre.
4 jours seulement!
SE TERMINE DIMANCHE LE 2 MAI
A.GOLD
100 ans de mode
Visitez notre magasin amiral complètement redessiné au 960 Ste.Catherine Ouest •
2056 Bleury, Montreal • Fairview Pte.Claire • Carrefour Laval • Centre Rockland • La Place Vertu • Mail Champlain, Brossard • 11, York, ByWard Market, Ottawa
2749077

Sainte-Justine : deux semaines de répit

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Malgré une grogne qui ne s'estompe pas, les médecins de Sainte-Justine ont choisi d'attendre encore deux semaines avant de décider si des moyens de pression s'imposent pour obtenir gain de cause quant à leurs revendications salariales.

Le 6 avril, à l'occasion d'un débrayage d'une journée des chirurgiens, les médecins de l'hôpital pour enfants avaient indiqué qu'à défaut d'obtenir avant la fin du mois la parité avec leurs collègues des hôpitaux pour adultes, ils n'hésiteraient pas à intensifier leurs pressions.

Réunis lundi, ils ont toutefois choisi de donner une ultime chance aux négociations en cours entre la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ) et le ministère de la Santé, a indiqué hier le président de la Société des médecins de Sainte-Justine, Ronald Guérin.

« C'est difficile de sortir les gros canons quand ça bouge encore du côté des négociations, surtout qu'on a déjà trois salles d'opérations fermées à cause du manque d'anesthésistes. On ne veut pas pénaliser les enfants, a dit le Dr Guérin. Mais les médecins sont frustrés, ils sont écoeurés, ça ne prendrait pas grand chose pour que ça éclate. »

Depuis plusieurs années, les médecins de Sainte-Justine se plaignent de l'écart salarial de 15 à 30 % qui les sépare des spécialistes des hôpitaux pour adultes, une situation qui complique le recrutement de nouveaux médecins et entraîne des départs. En janvier, Québec et la FMSQ se sont entendus pour implanter un mode de rémunération mixte, consistant en un forfait quotidien de 600 $ assorti d'un pourcentage du tarif habituel de chaque acte médical. Ce nouveau système, assurait-on, permettrait d'éliminer les iniquités dont souffrent les spécialistes pédiatriques. Cet accord-cadre a été suivi d'une dizaine d'ententes sectorielles précisant les modalités d'application de la rémunération mixte dans autant de spécialités, dont, entre autres, l'anesthésie, la pédiatrie et la pathologie.

À la FMSQ, on assure que les pourparlers avec Québec, après un lent départ, progressent désormais rondement et que la plupart des spécialités auront leur entente d'ici la mi-mai. Devant cet engagement, les médecins de Sainte-Justine ont accepté lundi de reporter de deux semaines l'exécution de leur ultimatum. Il se réuniront de nouveau le 10 mai. « Il est important de jouer le jeu jusqu'au bout et d'aller chercher toutes les données du problème, a dit le Dr Guérin. Mais si on se rend compte que 95 % des ententes ne sont pas satisfaisantes, il faudra aller voir la ministre. » Il garde toutefois espoir que les choses n'aillent pas jusque là. « Les ententes signées jusqu'à maintenant bonifient certains actes pour tenir compte de la spécificité pédiatrique, reconnaît-il. En anesthésie, par exemple, l'entente est acceptable et fournit une base de discussion pour les autres spécialités. »

Les mesures de soutien aux élèves défavorisés sont un échec

MARIE-FRANCE LÉGER

Les mesures de soutien aux élèves défavorisés d'âge préscolaire mises sur pied à partir de 1991 n'ont pas apporté les fruits escomptés. Un chercheur de l'Université de Montréal a constaté que, rendus en première année, ces enfants n'obtenaient pas de meilleurs résultats en français et en mathématiques.

« Ces résultats indiquent principalement que l'augmentation du temps de scolarisation à l'âge préscolaire n'a pas d'effet direct sur le niveau de performance individuelle des élèves en première année », indique Richard Tremblay, professeur à la faculté de psychologie de l'Université de Montréal, dont l'étude a été réalisée auprès de plus de 10 000 écoliers de milieu défavorisé.

Ces enfants étaient inscrits au programme du préscolaire entre les années 1988 et 1993 ayant ou non bénéficié du programme de soutien éducatif, soit la maternelle demi-temps à quatre ans ou la maternelle temps plein à cinq ans.

Plutôt que l'augmentation des heures à l'école, M. Tremblay constate que les facteurs personnels jouent beaucoup plus sur la performance des écoliers défavorisés, tels le degré de pauvreté, l'âge d'entrée à la maternelle (plus les enfants sont âgés, davantage ils réussissent), le sexe de l'enfant, le statut familial (les enfants de famille intacte réussissent mieux que les enfants de famille monoparentale), la langue maternelle de l'enfant, le trouble du comportement et l'absentéisme.

Les données compilées par l'équipe de Richard Tremblay ont comparé les résultats des enfants défavorisés aux élèves de milieux non défavorisés. Ils n'ont constaté aucun impact. De plus, la scolarisation précoce, dès l'âge de quatre ans, n'a pas d'impact significatif sur la réussite scolaire des élèves défavorisés en première année.

SOLDE DE PATINS À ROUES-ALIGNÉES
BIOFIT SQ9
ULTRA WHEELS
• BOTTINES BIOFIT AVEC SYSTÈME DE LAÇAGE "QUICF-FIT
• NOUVEAU CHASSIS HI-LO ALUMINIUM
• 2 ROUES ARRIÈRE DU CHASSIS=80MM
• ROULEMENTS À BILLES ABEC-7
• 2 ROUES AVANT DU CHASSIS= 76MM
• 2 COURROIES À LA CHEVILLE POUR UN MEILLEUR SUPPORT
Prix régulier 269,99
Solde 249,99
Sports Rousseau
VILLE ST-LAURENT 612, boul. Ste-Croix 747-6072
COMTE-AUX-TREMBLES 12516, Sherbrooke Est 645-1291
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3597, boul. St-Jean 626-7235
GREENFIELD-PARK 3281, boul. Taschereau 926-0660
MONTRÉAL 5816, rue Papineau 274-4429
LAVAL (Méga centre) 4440, aut. Laval (440) 681-8440
Certaines grandeurs ou couleurs peuvent manquer dans certains magasins. Heures d'ouverture : MÉGA MAGASIN situé au 440 aut Laval, Laval: lundi et mardi de 9H00 à 18H00, mercredi à vendredi de 9H00 à 21H00, samedi et dimanche de 9H00 à 17H00. Les autres magasins: lundi au mercredi de 9H30 à 18H00, jeudi et vendredi de 9H30 à 21H00, samedi et dimanche de 9H00 à 17H00.
AUTOROUTE 13 CURÉ LABELLE CHOMEDEY AUTOROUTE DES LAURENTIDES AUTOROUTE 440 CLÉROUX
Méga centre de Laval
2743284

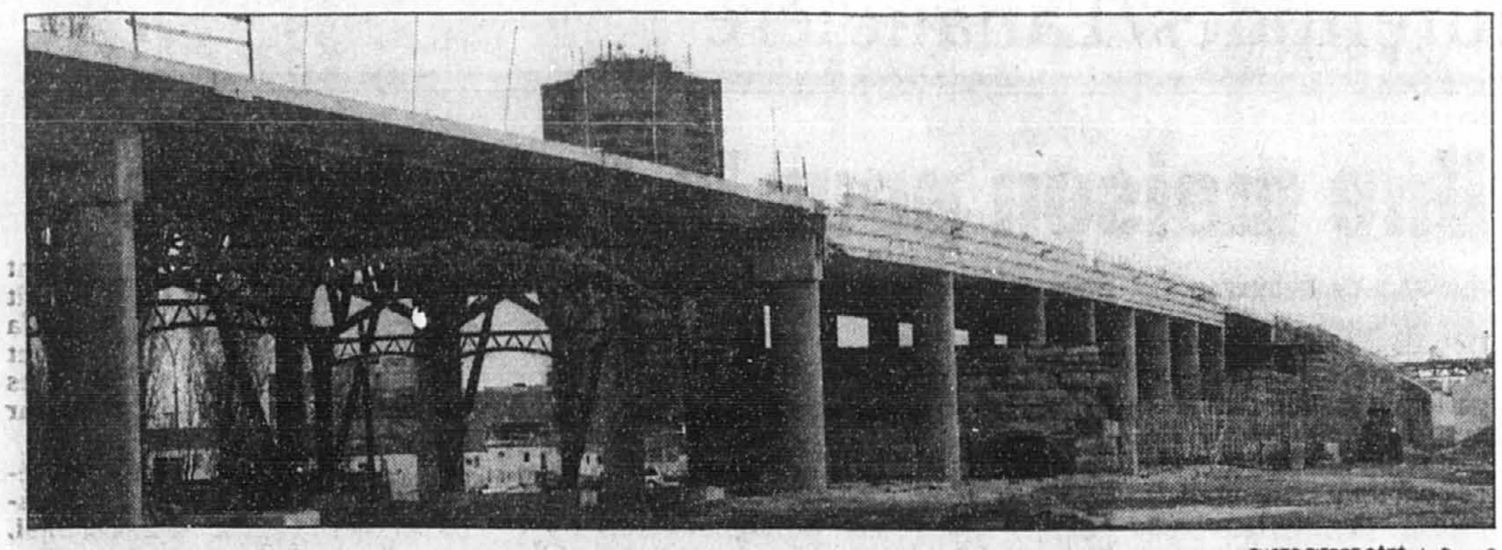


PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*©

La rue Notre-Dame sera rouverte à la circulation en direction est à la fin de l'été.

La bretelle du viaduc Notre-Dame sera refaite d'ici la fin de l'été

HUGO DUMAS

La bretelle d'accès du viaduc Notre-Dame près de la rue Saint-Antoine, dans le Vieux-Montréal, doit être complètement refaite d'ici la fin de l'été, ce qui permettra enfin d'ouvrir la circulation, rue Notre-Dame, vers l'est de Montréal.

Depuis son inauguration, en novembre 1997, ce viaduc de 8,7 millions ne sert principalement que de stationnement en raison de cette bretelle qui a initialement été mal conçue. Le rayon de braquage trop serré de cette voie d'accès empêche les camions de livraison de la compagnie Molson, située juste à côté du viaduc, de tourner pour accéder aux entrepôts.

« Le viaduc est ouvert, mais en direction ouest seulement. Les automobilistes qui circulent rue Notre-Dame Est doivent donc s'arrêter à la rue Berri, car ils ne peuvent emprunter le viaduc », explique le porte-parole du Service des travaux publics de la Ville de Montréal, Pierre Bonin.

Des ouvriers doivent corriger ce problème à partir du 10 mai. Et les travaux, chiffrés à 162 000 $, doivent se terminer à la fin de l'été, selon M. Bonin. Le viaduc Notre-Dame, condamné en 1987 puis démoli en 1993, a été rebâti depuis et s'étire entre les rues Berri et Amherst.

Par ailleurs, ce n'est pas avant le mois d'octobre que les automobilistes pourront rouler sur le tout nouveau viaduc Chabanel, qui reliera l'avenue du Parc et le boulevard de l'Acadie. Le prolongement de la rue Chabanel, au coût de 14,5 millions, vise à unir deux quartiers qui sont séparés par un chemin de fer, ainsi qu'à soulager les résidants des boulevards Sauvé et Crémazie d'un important flot de circulation automobile.

Enfin, la rue de la Commune Est sera « incessamment » ouverte à la circulation jusqu'à la rue Saint-Hubert, a dit hier le porte-parole de la Société de développement de Montréal (SDM), Robert Perron. Le prolongement de cette artère se poursuivra pendant les prochaines années au rythme où se construiront les habitations du Faubourg Québec, a ajouté M. Perron.

VIVE LE PRINTEMPS AVEC Canon

ENSEMBLE Canon EOS REBEL G
- Appareil reflex 35 mm
- Boîtier argenté
- Objectif zoom EF28-80 mm f/3.5-5.6
- Mise au point automatique à 3 zones
- Flash intégré
- Incluant piles et courroie

549,99$



ENSEMBLE Canon EOS ELAN II
- Appareil 35 mm reflex
- Objectif zoom 28-80 mm f/3.5-5.6
- Système autofocus à 3 points
- Capteur de mesure TTL à 6 zones
- 11 fonctions personnalisées
- Flash intégré TTL

739,99$





CAMÉRA VIDÉO NUMÉRIQUE Canon ELURA
- Format mini DV
- Balayage progressif
- Écran ACL couleur de 2,5 po
- Objectif zoom Canon optique 12x / numérique 48x
- 7 modes d'exposition automatique
- Système de stabilisation d'image optique Canon
- Entrée/sortie analogiques et numériques
- Incluant : pile, courroie, câbles de connection, chargeur

2 119,99$

Valide jusqu'au 13 mai 1999 ou épuisement des stocks

L.L.Lozeau Ltée

LE GRAND CHEF DE LA PHOTO, VIDÉO ET DE L'IMAGERIE NUMÉRIQUE

accord D Desjardins

BEAUBIEN

6224, rue Saint-Hubert, Montréal • tél. : (514) 274-6577

information@lozeau.com

2747382

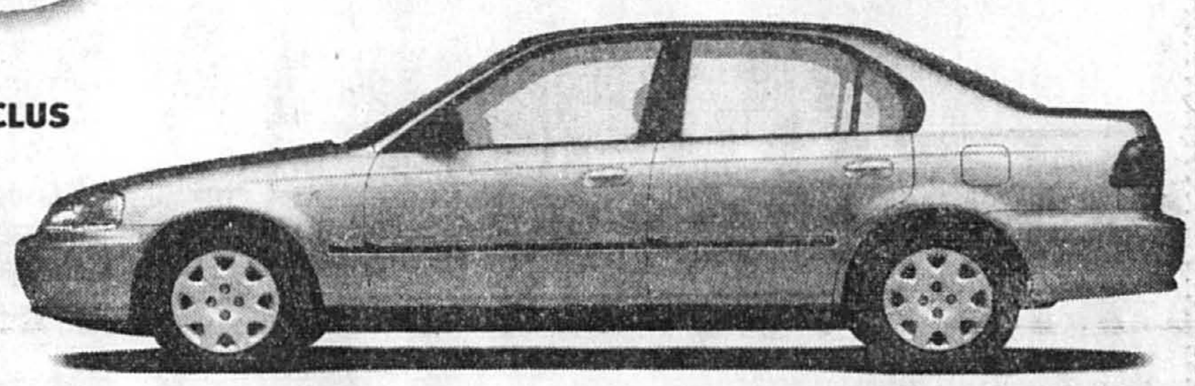
IMPORTÉ!

238$*

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

ou seulement 16 900 $** à l'achat

CIVIC « ÉDITION SPÉCIALE »



Incluant : • Air climatisé • Serrures électriques • Déverrouillage sans clé • Poignées de portières harmonisées • Et bien plus...

IMPORTÉ OU LEMV

208$*

Civic berline ou coupé

par mois, location 48 mois
TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

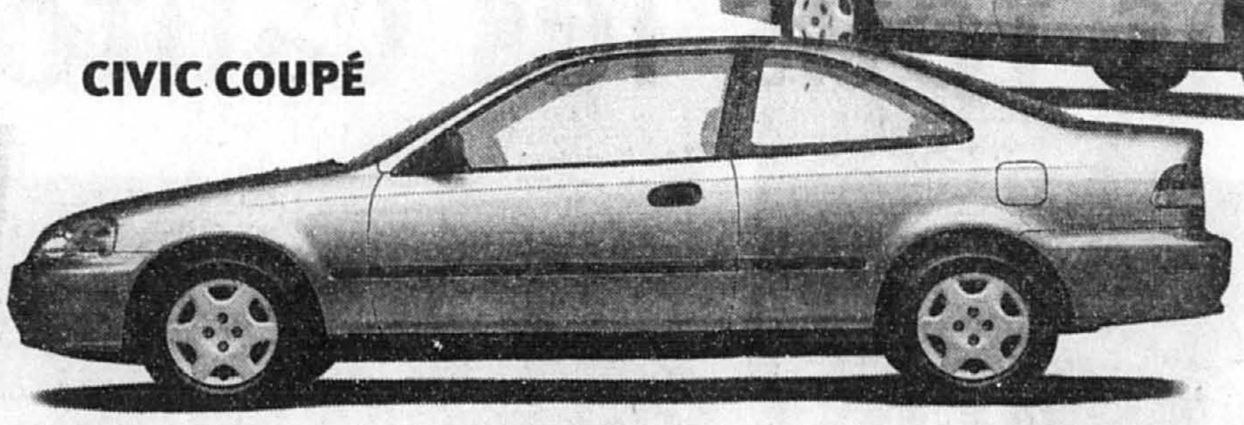
option 0$ comptant à 254$ par mois***

HONDA CIVIC LA PLUS VENDUE AU CANADA

CIVIC BERLINE



CIVIC COUPÉ



*Location-bail offerte exclusivement par Honda Canada Finance Inc. portant sur la berline Civic Édition Spéciale 1999 (modèle EJ651X), la berline Civic LX 1999 (modèle EJ653X), ou le Civic coupé DX 1999 (modèle EJ612X) neufs. Échange ou comptant de 1 200 $ (Édition Spéciale) ou 1 975 $ (berline et coupé), la première mensualité et un dépôt de garantie de 275 $ (Édition Spéciale) ou 250 $ (berline et coupé) sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 $ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. **P.D.S.E de la Civic Édition Spéciale à transmission manuelle (modèle EJ651X). Transport et préparation (850 $), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. ***Option 0 $ comptant : versement mensuel de 254 $ pendant 48 mois pour la berline Civic LX 1999 (modèle EJ653X) ou le Civic coupé DX 1999 (modèle EJ612X) neufs. La première mensualité et un dépôt de garantie de 300 $ sont exigibles. Taxes, assurance et immatriculation en sus. Limite de 96 000 km, frais de 0,10 $ le kilomètre excédentaire. Sujet à l'approbation du crédit. Offres d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda.

HONDA L'ÉVÉNEMENT GAGNANT SUR TOUTE LA LIGNE

VOS CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

HONDA

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

2747700

Grève sauvage: la STL veut faire payer le syndicat

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

La Société de transport de Laval (STL) a demandé au Conseil des services essentiels d'ordonner au syndicat des chauffeurs d'autobus de dédommager les 16 000 usagers qui ont été abandonnés sans aucun avertissement, mardi, par le déclenchement d'une grève sauvage.

Le directeur général de la STL, Gaétan Turbide, a aussi déclaré, hier, que tous les chauffeurs qui devaient normalement travailler mardi ne seront pas payés pour les heures pendant lesquelles ils ont fait la grève en protestation contre l'attribution d'un circuit à un surnuméraire. « Comme ce fut déjà le cas, le Conseil a juridiction pour ordonner qu'un montant d'argent soit versé par le syndicat aux usagers lésés », a expliqué M. Turbide.

Après avoir été complètement paralysé à compter de 17 h mardi, le service a repris normalement à 5 h hier matin.

La convention collective des chauffeurs d'autobus prend fin en 2003. Ils ont accepté en août dernier de la rouvrir pour permettre à la STL de récupérer cinq millions annuellement en apportant certaines modifications dans les horaires de travail et dans les circuits.

Lors d'une de ses rares entrevues, le président du syndicat des chauffeurs de la STL, Guy Gilbert, a déclaré à un reporter de la télévision que cet arrêt de travail spontané était le résultat d'une réorganisation qui allait très mal et d'une série de plaintes provenant tant des chauffeurs que des usagers. Par ailleurs, plusieurs chauffeurs d'autobus n'ont pas du tout apprécié la décision de débrayer prise par une vingtaine d'entre eux.

Tout comme M. Turbide, le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, trouve cette grève tout à fait inacceptable. « Il est intolérable que la population soit privée d'un service auquel elle est en droit de s'attendre. En démocratie, la désobéissance civile ne doit jamais devenir une règle qui nous gouverne. Une convention collective dûment signée, ça se respecte. Si un différend survient, il existe des mécanismes prévus à cette fin », a précisé M. Vaillancourt.

Une maison pour le Petit Peuple

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Depuis 1989, résultat d'un projet éducatif de pastorale scolaire, les jeunes du Petit Peuple de Blainville aident leurs aînés habitant cette municipalité, et, pour mieux poursuivre leur mission, ils auront bientôt leur maison.

Ce bâtiment aura pignon au 500, boulevard Curé-Labelle, et coûtera 300 000 $. Le maire de Blainville, Pierre Gingras, vient de lancer la campagne de financement pour aider à sa réalisation.

« Depuis dix ans, a mentionné dans son allocution le maire Gingras, les jeunes du Petit Peuple travaillent dans l'ombre, investissant une bonne partie de leur temps et de leur énergie au service de nos aînés et de nos personnes handicapées. Ils accomplissent mille et une petites tâches qui rendent plus facile la vie de ces personnes.



PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Quelques-uns des jeunes qui forment le Petit Peuple; à droite, leur présidente, Melissa Amyot, et le responsable du groupe, Pierre Massie.

« Or, ironiquement, ces jeunes qui déploient autant de ressources pour permettre aux personnes les plus fragiles de notre municipalité de vivre encore dans leur demeure, n'ont pas d'endroit digne de ce nom où ils peuvent se loger. La paroisse fait ce qu'elle peut en leur fournissant un local, mais cela ne suffit pas. »

La centaine de garçons et filles du Petit Peuple ont besoin d'espace pour entreposer les produits mis en vente pour s'autofinancer et pour se rencontrer.

Le responsable du groupe, Pierre Massie, a pour sa part indiqué que le Petit Peuple avait de plus en plus tendance à s'agrandir sur la scène régionale. « On voit des jeunes d'autres municipalités, comme Boisbriand et Sainte-Anne-des-Plaines, venir ici afin d'aider et de participer à nos activités », a-t-il dit.

Le thème de la campagne de financement est Avec « toit » pour demain, et déjà l'équivalent de 150 000 $ a été ramassé grâce à Dessau Soprin et à l'architecte Jean-Marc Coursol qui fournissent gratuitement une bonne partie des matériaux et de la main-d'oeuvre pour la construction de la maison. La ville de Blainville donne le terrain en plus d'un montant équivalent à 25 000 $ pour les travaux d'infrastructure, excavation et autres. Le numéro de téléphone du Petit Peuple est (450) 434-5270.

Vous n'avez maintenant qu'à trouver de quoi remplir votre week-end.



Louez une voiture compacte 4 portes pour un week-end de 3 jours et le premier plein d'essence est inclus.

En commençant votre week-end chez Hertz, il y a gros à parier qu'il sera bien rempli.

En effet, lorsque vous louez une voiture compacte 4 portes pour un week-end de 3 jours, le premier plein d'essence est présentement inclus. L'offre comprend également le kilométrage illimité, l'exonération en cas de perte ou dommages (EPD) et, bien sûr, une voiture fringante à seulement 109,99 $ pour 3 jours. (Si vous être membre du CAA, vous économiserez encore plus.)

Vous pouvez donc en profiter pour voir du pays, comme bon vous semble, et passer un week-end bien rempli. Au retour, laissez-nous le soin de refaire le plein de la voiture.

Pour réserver, appelez votre agent de voyages ou un des bureaux Hertz indiqués ci-contre, ou encore téléphonez-nous directement au 1 800 263-0678, et mentionnez le code tarifaire approprié. Vous pouvez aussi le faire sur notre site, à www.hertz.com.

Hertz loue des Ford et d'autres grandes marques.

Membres du CAA	Non-membres du CAA
99,00 $	109,99 $
Le week-end de 3 jours comprend le premier plein d'essence, l'EPD et le kilométrage illimité. Voiture compacte 4 portes. Mentionnez le code tarifaire «CAA4U»	Le week-end de 3 jours comprend le premier plein d'essence, l'EPD et le kilométrage illimité. Voiture compacte 4 portes. Mentionnez le code tarifaire «DEAL»

Des tarifs spéciaux de week-end de 3 jours sont également offerts pour d'autres catégories de voitures.

CENTRE-VILLE, 1475, rue Aylmer, Montréal, 842-8537
CENTRE-VILLE, 1073, rue Drummond, (Édifice IBM) Montréal, 938-1717
SNOWDON, 5885, boul. Décarie, Montréal, 342-8813
OUEST DE L'ÎLE, 4660, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux, 695-0580

CAA Hertz

Il faut réserver à l'avance en mentionnant le code tarifaire approprié indiqué ci-dessus. L'offre est valable pour la location d'une voiture compacte 4 portes pendant 3 jours du week-end minimum/maximum, sous réserve des disponibilités aux bureaux de location participants au Canada. On peut prendre possession de la voiture dès le jeudi à midi ou en tout temps le vendredi. Des périodes d'interdiction peuvent s'appliquer. L'offre ne peut être jumelée à aucun autre rabais ou tarif spécial ni à aucune autre promotion. La voiture doit être rendue au bureau de location d'origine. Les taxes sont en sus. Les critères de Hertz relativement à l'âge, aux conducteurs et au crédit en vigueur au moment et au lieu de location s'appliquent. Les membres du CAA doivent présenter leur carte de membre du CAA ou leur carte-rabais de membre de Hertz. L'offre est en vigueur du 18 février au 28 juin 1999.

2743444

SHARKS Le spécialiste des sports nautiques
Liquidation d'entrepôt
La vente se prolonge jusqu'au 30 avril
Ski nautique avec corde et poignée 199 $ cour. 299 $
Vêtements Néoprene long 89 $ rég. 199 $ court 69 $ rég. 139 $
Wakeboard avec fixations 299 $ rég. 479 $
Planches à voile mistral
De 15% à 40% de rabais sur toutes les planches en stock
313, boul. Cartier, Laval (450) 663-5543
2746251

L'ENTREPÔT
Au Vent Fou
où vous trouverez le plus grand choix de
• Wakeboards • Wet Suits • Tubes
• Planches à voile • Skis nautiques
Montréal 640-3001
1-800-336-2126
3839, boul. St-Jean-Baptiste Sud
2746258

EXPOSITION DE TIMBRES DU MONTREAL METROPOLITAIN ET SALON DES COLLECTIONNEURS
30 avril, 1, 2 mai, 1999
ven. de 11h à 19h
sam. de 10h à 18h et
dim. de 10h à 16h
PLACE BONAVENTURE
Présenté par: l'ACNTP, l'AOPP en collaboration avec la FQP
ENTRÉE GRATUITE
PRIX DE PRESENCE
2748973

Dans tous les cantons...



...Il y a des filles et des garçons qui veulent se reposer...

Satisfaction 100% garantie

Dans tous vos déplacements dans les belles régions du Québec, pour vos affaires ou pour vos loisirs, simplifiez-vous la vie : placez-nous sur votre chemin! Confort, calme, qualité et accueil chaleureux vous attendent dans chacun de nos 43 établissements au cœur du Québec. Satisfaction garantie à 100 % ou argent remis*. Rien de plus, rien de moins!

Plus de 200 établissements partout au Canada et un seul numéro sans frais.
Réservez votre chambre ou votre suite sans tarder : 1 800 BO•REVES (1 800267-3837)
www.choicehotels.ca

Tarifs spéciaux pour groupes
* Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous adresser à la réception.

Comfort Quality Econo Lodge
LE RÉSEAU DE TOUT REPOS

2741989

Bouchard défend Hydro avec énergie

Les suites de la crise du verglas font encore des flammèches à l'Assemblée nationale

PIERRE APRIL
Presse Canadienne, QUÉBEC

Le premier ministre Lucien Bouchard continue de défendre vigoureusement les décisions de son gouvernement et d'Hydro-Québec d'assurer le bouclage des réseaux de distribution et il a accusé, hier, le chef libéral de pratiquer la démagogie au détriment de la sécurité des citoyens.

Pris à partie par le chef de l'opposition, Jean Charest, qui remettait en cause la légalité des décisions de la société d'État et l'urgence de la situation à la suite de la crise du verglas, M. Bouchard a opposé la responsabilité gouvernementable incontournable de veiller à assurer l'approvisionnement hydro-électrique.

« À partir du moment où il y avait manifestement des mutations météorologiques, a-t-il dit, il fallait absolument que nous nous assurions que si d'autres phénomènes du genre se produisaient, que les gens de la Montérégie, du triangle noir, un million de personnes, ne soient pas plongés pendant un mois dans la totale insécurité d'être privés d'énergie, de chauffage et de lumière.»

Le premier ministre a rappelé que les événements de 1998 justifiaient l'urgence des travaux entrepris par Hydro-Québec. « Quant on a vécu ça, a-t-il dit, quand on a en conscience la sécurité des personnes physiques au Québec, il fallait faire ce que nous avons fait. Nous l'avons fait et j'en suis fier.»

M. Charest a accusé M. Bouchard de faire un numéro sur l'urgence alors que le rapport Nicolet affirme « que les experts de la commission en ont été réduits à interpréter un faisceau non pas de preuves, mais de présomptions ».

« Je pense, a répliqué le premier ministre, qu'on peut essayer de faire de la démagogie, mais il est trop tard pour en faire. Ce que nous avons dit, c'est : d'abord et avant tout, la sécurité des personnes physiques. C'est une responsabilité du gouvernement et si l'opposition ne le comprend pas, nous, on le comprend.»

Le ministre des Ressources naturelles Jacques Brassard a par ailleurs indiqué que les projets d'Hydro-Québec seront effectivement soumis à des audiences publiques. « Elles toucheront à tous les travaux qui restent à faire, a-t-il dit. Il y en a sur la ligne Hertel-des-Cantons à partir de Saint-Césaire jusqu'à Hertel. Il y a tout le bouclage de l'Outaouais, il y a l'interconnexsion permanente avec l'Ontario. Il y a dont beaucoup de travaux qui restent à faire et ils seront assujettis aux procédures régulières.»

Une chose est toutefois acquise pour le gouvernement et le ministre. « Il n'est pas question d'envisager, de quelque façon que ce soit, le démantèlement de ces infrastructures, a expliqué M. Brassard. Ce serait agir de façon irresponsable.»

Mésentente sur le droit de grève à Hydro

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

La société Hydro-Québec a tenté, hier, de convaincre le Conseil des services essentiels que seulement deux des trois syndicats ayant annoncé leur intention de déclencher une grève le 5 mai sont en droit de la faire.

Selon la société d'État, les 5500 travailleurs de métier n'auront le droit de grève qu'à compter de juillet prochain. Par contre, Hydro-Québec concède que les travailleurs de bureau et les techniciens sont, eux, en position légale de grève.

Pour leur part, les représentants des trois groupes de travailleurs en cause, du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP-FTQ), ont fait valoir qu'Hydro-Québec confond les dates où les augmentations salariales s'appliqueront à celles fixant le moment où prennent fin les conditions salariales en vigueur.

Deux témoins ont été entendus. René Sarrazin qui a négocié la dernière convention collective pour le syndicat et Yves Legris, négociateur en chef pour Hydro-Québec.

Il est ressorti qu'il y a eu des rencontres et échanges de correspondance depuis janvier dernier entre les deux parties, soit Hydro-Québec et les représentants des trois groupes de syndiqués.

Me André Loranger, représentant Hydro-Québec, a suggéré que chaque partie avait sa propre compréhension du contrat de travail. « Sans s'entendre sur les idées, on s'est entendu sur un texte », a-t-il suggéré.

Quoi qu'il en soit, les commissaires Jean-François Beaudry, Octavio Nunez et Me Richard Parent devront reprendre ce matin les auditions pour examiner, cette fois, si la liste des services essentiels suggérés par le syndicat est de nature à protéger la sécurité et la santé des citoyens.

Au nom d'Hydro-Québec, Me Loranger a indiqué qu'à certains égards la liste présentée ne semblait pas suffisante.

Mardi, dans une conférence de presse impromptue, le coordonnateur syndical de la négociation, Charles Paradis, a déclaré que les grévistes cherchaient à obtenir des augmentations salariales de sept et six pour cent pour les deux prochaines années. Les augmentations salariales constituent le seul objet de la négociation.

M. Paradis a en outre soutenu que les grévistes n'avaient pas l'intention d'interrompre le service d'électricité au Québec.

« Les seuls éléments sur lesquels on entend faire la grève sont les exportations d'électricité hors Québec et la facturation.

« Dans les cas d'entretien, de réparation ou de pannes sur les réseaux alimentant hors Québec, il n'y aura pas d'intervention des travailleurs d'Hydro-Québec », a-t-il dit.

Les employés de bureau n'ont, de leur côté, pas l'intention de s'occuper de la facturation durant toute la période de grève.

Montfort fait la leçon aux hôpitaux ontariens

Presse Canadienne
OTTAWA

L'hôpital Montfort est l'hôpital le plus performant de tout l'Ontario, si on se fie aux données publiées au cours des derniers jours dans un rapport conjoint du ministère de la Santé et de l'Association des hôpitaux de l'Ontario.

C'est du moins la conclusion à laquelle en est arrivée l'administration de l'établissement hospitalier en examinant les conclusions du rapport, qui porte sur l'année financière 1997-1998.

De fait, Montfort se classe au premier rang des 105 hôpitaux de l'Ontario en matières d'efficience et d'efficacité avec le plus bas coût réel par cas traité, soit 1849 $. Or, selon les experts, le coût maximum acceptable par cas traité à Montfort avait été établi à 2442 $. Les résultats obtenus à Montfort sont donc de 23 pour cent inférieurs aux exigences qu'on lui avait fixées.

Ces données ont été recueillies par le Joint Policy and Planning Committee de l'Ontario, un organisme d'évaluation de la performance en gestion formé de représentants du ministère de la Santé et de l'Association des hôpitaux de l'Ontario.

Le directeur général de l'hôpital Montfort, Gérald Savoie, a rappelé hier que cet exploit était d'autant plus remarquable qu'il a été réalisé au cours de la période durant laquelle Montfort se battait pour sa survie.

« Dans des circonstances d'une difficulté sans précédent, nous avons maintenu des services de qualité, augmenté la clientèle et terminé en tête de plus de 100 hôpitaux », a-t-il déclaré par voie de communiqué.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 2 MAI 1999, DANS LA LIMITE DES STOCKS

4 jours seulement

Linge de lit et de salle de bains à de bas prix avantageux

Rabais 50-60%
Fins de série d'oreillers
Oreillers Durafil^MD, Quallolux^MD et Durafil Suprême^MD à bourre synthétique. En formats et degrés de support variés. Rég. Sears 15,99-33,99. Chacun
7,99-16,99
Dans la limite des stocks.
Quallolux^MD est une marque déposée de DuPont

Moitié prix
Oreillers Cannon^MD en plume d'oie blanche
Enveloppe en percale de coton. Format standard. N° 43958. Rég. Sears 19,99.
9,99
Grand format. N° 43959. Rég. Sears 24,99. 12,49

Moitié prix
2 oreillers Cannon, bourre synthétique
Enveloppe en polyester et coton, format standard. Jeu de 2. N° 43189. Rég. Sears 29,99.
14,99

Moitié prix
Fins de série de couvre-matelas
Couvre-matelas Durafil, Quallolux, Cannon, 'Royal Velvet', Fieldcrest et plus. En formats variés. Rég. Sears 15,99-99,99. Chac.
7,99-49,99 Dans la limite des stocks. Pour TG 2 places dans certains magasins

Moitié prix
Draps en percale
À 200 fils au po². Draps Springmaid^MD ou Colormates^MD. 1 place-G 2 places. Rég. Sears 17,99-39,99. Chac.
8,99-19,99
Pour TG lit 2 places dans certains magasins.

Moitié prix
Un vaste choix de douillettes, d'accessoires assortis et de parures de lit
Des modèles pour chambres d'adultes ou d'enfants. Le choix et les formats varient selon les magasins.

Rabais 50-60%
Un vaste choix de serviettes de grandes marques!
Serviette de bain 'Millenium' Fieldcrest. Rég. Sears 23,99. 9,49
Serviette de bain 'Harbour Home' Fieldcrest. Rég. Sears 24,99. 9,99
Serviette de bain 'Softique' Fieldcrest. Rég. Sears 17,99. 8,99
Serviette de bain 'Embraceable' Martex. Rég. Sears 19,99. 7,99
Serviette de bain 'Emperor' Martex. Rég. Sears 15,99. 7,99
Serviette de bain 'Supreme Touch' Cannon. Rég. Sears 19,99. 9,99
Le choix comprend aussi des serviettes de toilette, débarbouillettes et draps de bain

Rabais 30%
Draps Martex^MD en flanellette
Draps en coton pour lits 1 place à G-2 places. Série N° 63010. Rég. Sears 39,99-79,99. Chac.
27,99-55,99
Pour TG lit 2 places dans certains magasins

Rabais 10$
Couvertures chauffantes Sunbeam^MD
Réglable à 11 températures. Pour lits 1 place-G 2 places. Série n° 64080. Rég. Sears 69,99-89,99. Chac. 59,99-79,99

Rabais 40%
Toutes les fins de série de coordonnés de salle de bains
Dans la limite des stocks

19,99 Chac.
Couverture Fieldcrest^MD en acrylique de n'importe quel format
1 place-TG 2 places. Rég. Sears 29,99-59,99. Série N° 62210

Rien que 15,88 Chac.
Couverture Cannon de n'importe quel format
En coton. 1 place, 2 places ou G 2 places. Série N° 62145. Sauf la série 'Advantage' Cannon

rien que 29,99 Chac.
Couverture 'Advantage' Cannon de n'importe quel format
Couverture isotherme en acrylique pour lits 1 place à TG 2 places.
Série N° 62115

Le choix varie selon les magasins

SEARS

NP0442599

Copyright 1999. Sears Canada Inc.

2744554

Découvrez tous les côtés de Sears^MD

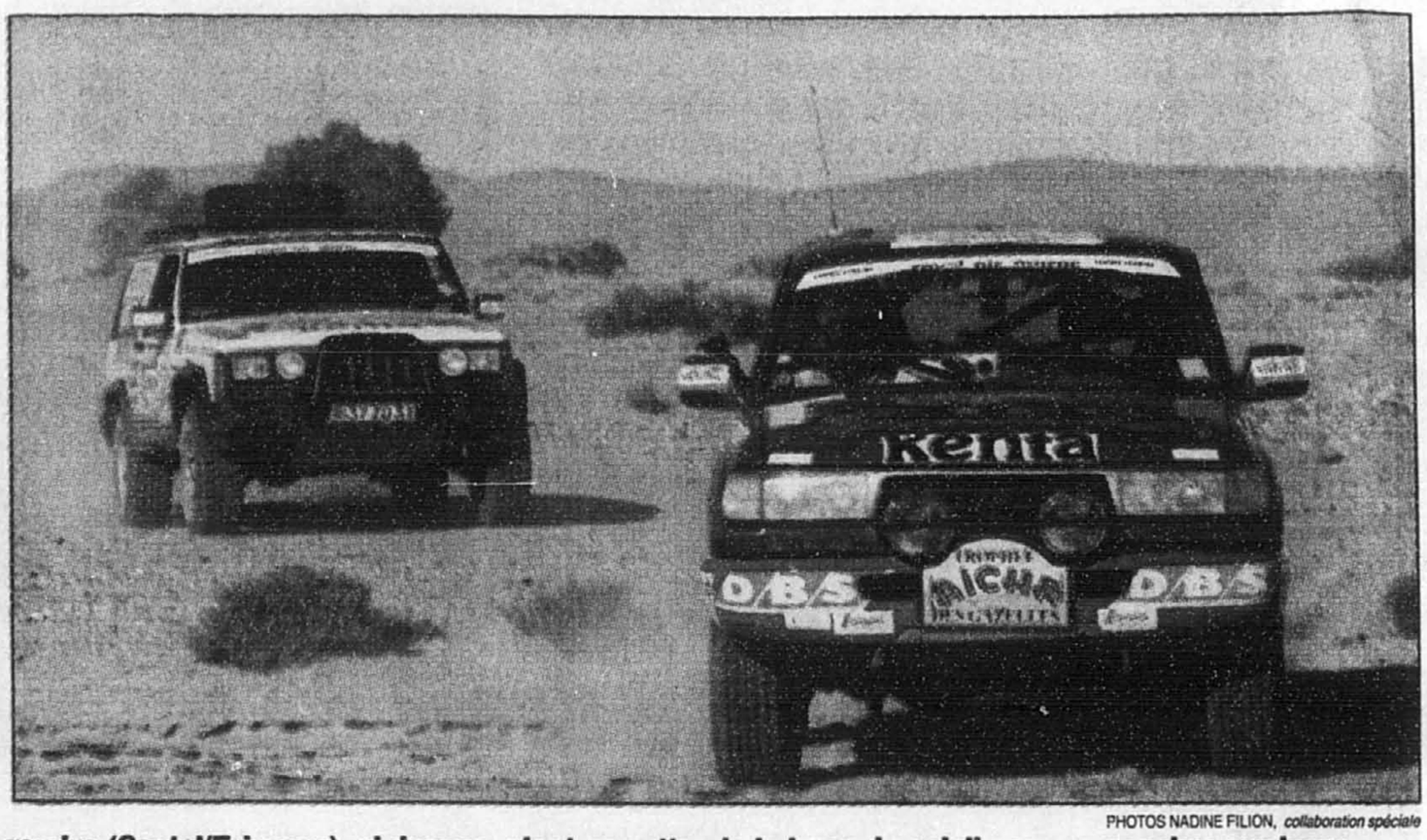
Trophée Aïcha des Gazelles

Voyage au bout de la nuit saharienne

NADINE FILION
collaboration spéciale, DÉSERT DU SAHARA

Mardi matin, 4 h. Le jour n'est pas encore levé, mais il faut plier bagages pour la troisième étape du Trophée Aïcha des Gazelles. Les Québécoises sont inquiètes. Quatre des leurs manquent toujours à l'appel : Raymonde Legendre et Brigitte Geoffroy (équipage Cantel/Ericsson), ainsi que Claudine Tessier et Anne-Marie Lefebvre (équipage Boomerang/Rythme FM).





PHOTOS NADINE FILION, *collaboration spéciale*

Brigitte Geoffroy et Raymonde Legendre (Cantel/Ericsson), ci-dessus, n'ont pas attendu le lever du soleil pour se pencher sur leurs cartes, ce qui ne les a pas empêchées de se perdre dans la nuit saharienne au volant de leur 4x4.

Elles avaient pris le départ lundi et n'étaient pas revenues depuis. Il aura fallu attendre jusqu'à 8 h 40 mardi pour les voir se pointer au bivouac. Bondissant de son 4 x 4, Brigitte a lancé, avant d'éclater en sanglots : « Du monde, enfin ! Je n'ai jamais eu aussi peur de toute ma vie ! »

C'est en cherchant la quatrième et dernière balise de la journée qu'elle et sa soeur ont perdu le cap, en pleine tempête de sable. L'équipage s'est retrouvé à quatre kilomètres de la frontière algérienne, là où des militaires marocains les ont arrêtées avant d'entendre leurs explications. « On a dû négocier toute la nuit », rapporte Raymonde. En effet, les deux Gazelles souhaitaient rester sur place pour que l'équipe de recherche les localise. Et surtout parce qu'un escarpement du terrain leur paraissait infranchissable.

« Je savais que j'étais une bonne négociatrice, rapporte Raymonde. Je passe ma vie à négocier avec mes clients, mon personnel. Je ne pensais pas cependant avoir cette force dans une telle situation. Je leur ai fait comprendre notre désarroi, c'était la seule note que je pouvais jouer ». Sans se faire voir, les deux soeurs avaient pourtant dégainé leurs couteaux : « On était prêtes à se défendre. »

Puis, les militaires ont compris. À main levée, ils ont dessiné des cartes permettant aux deux femmes de retrouver le bivouac, à 40 kilomètres de là. « Ces cartes, affirme Brigitte, je les conserverai toute ma vie ! »

Lorsqu'on a demandé aux deux soeurs, encore tremblantes, si elles comptaient prendre le départ dans la prochaine heure (sans quoi, c'était la disqualification), elles n'ont pas hésité un moment : à 30 000 $ l'aventure, on n'abandonne pas même si on a eu la frousse de sa vie, qu'on n'a dormi que huit heures en quatre jours et que les dunes se pointent à l'horizon : séances de pelletage en vue, sous 35 degrés. Sans compter un estomac pratiquement vide, faute de temps pour le remplir. « Je comprends maintenant pourquoi les filles perdent dix livres pendant la course ! » de lancer Raymonde.

Anne-Marie Lefebvre et Claudine Tessier (équipage Boomerang/Rythme FM), tout aussi épuisées, ont au moins vécu des moments exceptionnels lorsque l'équipe de recherche les a retrouvées au beau milieu du désert, à 2 h du matin. « On a dormi à la belle étoile, histoire de se reposer un peu, rapporte Anne-Marie. C'était le paradis, »

Mais d'avouer qu'à la tombée de la nuit, ne pouvant se fier sur aucun repère pour retrouver son chemin : « J'ai prié mon boomerang porte-bonheur... »

Leur 4 x 4 est cependant en mauvais état. « La conduite était très difficile, explique Claudine. On roulait tellement à angle que si on passait sur une roche, on capotait. Le tuyau d'échappement frotte au sol, on a une crevaison et le parechocs arrière est si bossé qu'on ne peut ouvrir la portière. »

Certains diront que les statistiques demeurent des statistiques, mais historiquement, le cinquième des équipages inscrits au Trophée Aïcha des Gazelles abandonne : bris mécanique, maladie, épuisement ou « déboussolage » complet. Jusqu'à présent, les neuf équipages québécois sont toujours au rendez-vous. L'équipage Cité Rock Détente Estrie (Sophie Racette-Villeneuve et Marie-Noël Paré) continue de faire des ravages en raflant toutes les balises dans les temps prévus et en regagnant le bivouac parmi les premières.

Bon nombre des 18 Gazelles du Québec n'en sont plus à leur première crevaison ou utilisation des plaques de désensablage. « Mais il faut en rire, lance Mélanie Carpentier (équipage Paradigm/Tourisme Québec). On a payé 30 000 $ pour ça ! » « Les journées n'en finissent plus, renchérit Sophie Masson (équipage Zoom média/Les Ailes). Tu as toujours le goût de dire que tu débarques. Parce qu'en fait, on en a la possibilité. Mais on continue. »



Raymonde Legendre à genoux devant la balise. «J'avais promis de remercier le bon Dieu si je la trouvais», a-t-elle lancé.

Dans toute maison
sommeille un téléphone
qui rêve de s'évader.





Vous avez maintenant les moyens de le libérer avec notre option à tarif fixe soir et fin de semaine.

Un téléphone sans fil, c'est la liberté. Et il est maintenant plus abordable que jamais. Avec notre option à tarif fixe, vous obtenez les appels locaux illimités le soir et la fin de semaine, vos 100 minutes de base ainsi que l'appel en attente, l'afficheur et la messagerie vocale... le tout pour environ le même coût qu'un téléphone ordinaire.



Téléphone Sony maintenant 99,99 $

Forfait	Tarif mensuel	Ce que vous obtenez
PARLEZ BEAUCOUP	20 $	100 minutes de base, messagerie vocale, afficheur, appel en attente, facturation à la seconde, appels locaux gratuits le jour de votre fête, pas de frais de mise en service ni de contrat.
PARLEZ BEAUCOUP PLUS	30 $	Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités la fin de semaine.
AVEC NOTRE NOUVELLE OPTION À TARIF FIXE	45 $	Tout ce qu'il y a ci-dessus plus les appels illimités le soir et la fin de semaine.

Frais d'interurbain en sus. D'autres forfaits sont également offerts.

Un service amical, un achat sans tracas ni contrat et des primes spéciales comme les appels locaux gratuits le jour de votre fête. Voilà comment le futur est simple avec Clearnet. Pour en savoir plus sur nos forfaits (à compter de seulement 20 $), faites le **1 888 CLEARNET** (ou visitez notre site au **www.clearnet.com**).

clearNET scp[MC]
le futur est simple

[MC] Marques de commerce utilisées avec l'autorisation de Clearnet Communications Inc.

2742921

Le SCP Clearnet est offert à la boutique Clearnet située au 950, rue Sainte-Catherine Ouest à Montréal et chez les marchands participants suivants :

BLOCKBUSTER LA CABINE TÉLÉPHONIQUE Centre du Rasoir. FUTURE SHOP Maison Sony. Canadian Tire Zellers COMPLICITÉ CENTRE HI-FI TOYS "R" US BUREAU EN GROS